

LE DEVOIR

POINT CHAUD

Peut-on « oser dire que l'on est religieux » ?

La pensée religieuse est désormais évacuée de l'espace public, déplore le professeur Spencer Boudreau

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

La vague de déconsecration qui mène maintenant le gouvernement de Pauline Marois à élaborer une charte sur la laïcité a créé un contexte où le discours religieux n'est porté dans l'espace public que sur un ton négatif et extrémiste, rendant suspecte et impossible l'indispensable voix des modérés.

Alors que commence ce lundi à l'Université McGill la conférence « Comble le fossé laïque: religion et discours public au Canada », voilà ce que déplore le professeur de sciences religieuses à la faculté de l'éducation de McGill Spencer Boudreau, aussi ombudsman des étudiants depuis presque quatre ans. « La culture religieuse fait partie de nous, elle est incontournable, mais il est désormais interdit d'en parler, comme si c'était suspect », explique le professeur, dont le sujet d'étude porte sur la religion en éducation. « Être agnostique, ça va. Athée aussi, ça passe très bien. Mais oser dire que l'on est religieux dans l'espace public? Ça non. Tu le dis, et ça y est, on ne t'écoute plus. »

La conférence orchestrée par la Faculté des

VOIR PAGE A 8 : BOUDREAU



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Le professeur Spencer Boudreau, de la faculté de sciences religieuses de l'Université McGill

AUJOURD'HUI



Le Monde Le Liban est entraîné dans le conflit syrien, tandis que Damas confirme sa participation à la deuxième « conférence de paix », de Genève. Page B 1

Soldats attaqués à Londres et à Paris: les services secrets sont sur la piste terroriste des deux côtés de la Manche. Page B 1

Économie La chronique d'Éric Desrosiers: la pression populaire sera-t-elle suffisante pour enrayer les pratiques d'évitement fiscal des multinationales? Page A 5



Avis légaux.....	B 2
Décès.....	B 6
Météo.....	B 5
Mots croisés.....	B 5
Petites annonces.....	B 6
Sudoku.....	B 4

LA VIE D'ADÈLE TRIOMPHE À CANNES



TODD WILLIAMSON/INVISION/ASSOCIATED PRESS

Les interprètes de *La vie d'Adèle*, Léa Seydoux (à gauche) et Adèle Exarchopoulos partagent avec le réalisateur français d'origine tunisienne Abdellatif Kechiche la Palme d'or du 66^e Festival de Cannes.

Trois Palmes plutôt qu'une

ODILE TREMBLAY à Cannes

Il y a des moments de grâce parfois. Le jury, les festivaliers et la presse sur la même longueur d'onde pour la récompense suprême, cela se célèbre. Le couronnement de *La vie d'Adèle* du Français d'origine tunisienne Abdellatif Kechiche est de ceux-là et, quand le président du jury, Steven Spielberg, a annoncé qu'il décernait la palme non seulement au film, mais à ses deux interprètes Adèle Exarchopoulos et Léa Seydoux, brûlant couple d'amoureuses, dans une œuvre de vérité, il y eut soupir d'aise et applaudissements. L'an dernier, Jean-Louis Trintignant et Emmanuelle Riva avaient été associés verbalement à la palme octroyée à Michael Haneke pour *Amour*, mais, cette fois, les interprètes reçoivent bel et bien le prix avec le cinéaste. Elles ne l'ont pas volé non plus. Kechiche a dédié son prix à la jeunesse de

France, dont il salue les aspirations, et à la Révolution tunisienne. En rencontre de presse après palmars, Spielberg précisait qu'il était important d'inclure les deux actrices, à cause de la synergie entre les personnages et le metteur en scène. « Si la distribution avait été faussée de 3%, on n'aurait pas ce film. Le choix des actrices était parfait. Nous avons été envoûtés. »

Evidemment, tout le monde veut et voudra donner une portée politique à cette Palme. Dimanche, Paris était le cadre d'une énorme manifestation contre le mariage gai, et voici qu'un film sur des amours homosexuelles remporte la Palme d'or. Le jury répétait en chœur aux journalistes que *La vie d'Adèle* avait été primé pour ses qualités intrin-

VOIR PAGE A 8 : CANNES

Lire aussi Deux grosses pointures en fin de course, Polanski et Jarmusch. Page B 8

INDÉPENDANCE DU QUÉBEC

De timides premiers pas pour la Convergence

Tous représentés au congrès, les partis souverainistes n'ont laissé planer que de minces espoirs d'unité

LISA-MARIE GERVAIS

Ce fut un modeste départ pour le congrès de la Convergence nationale qui, malgré un enthousiasme bien senti des militants souverainistes de la base, n'a pas semblé convaincre les représentants des partis politiques indépendantistes. Eux qui n'avaient pas toujours manifesté une ardeur débordante devant cette initiative ont fait acte de présence *in extremis*, à la clôture de l'événement, sans toutefois s'engager concrètement et en se contentant de laisser planer de minces espoirs.

Élections primaires, candidatures uniques, instauration d'un scrutin proportionnel et stratégies de mobilisation... De nombreuses questions ont été discutées par les quelques centaines de participants qui s'étaient rassemblés toute la fin de semaine à l'UQAM.

« Personne ne s'est avancé sur ce qui pourrait converger dans les plateformes, c'est vrai. On a commencé par les grands principes et par admettre que les indépendantistes ont le devoir de travailler ensemble pour la cause qui les unit. C'était le principal, et les moyens techniques par la suite seront précisés », a déclaré au *Devoir* l'ancien premier ministre Bernard Landry, pour expliquer les timides avancées.

Il a reconnu que la présence des représentants des trois principaux partis politiques indépendantistes (Parti québécois, Québec solidaire et Option nationale) avait été obtenue à l'arraché. « C'est vrai, mais c'est le résultat qui compte. Il y a eu des inquiétudes, des doutes qui se sont dissipés à la toute fin de la rencontre. Il faut dire que moi, qui suis membre du PQ, j'ai joué mon rôle dans mon parti, les autres aussi, et tout le monde était là à la fin », a-t-il dit, expliquant qu'il est intervenu.

Il y a urgence à faire un pays du Québec, et celui-ci « n'a plus le droit à l'erreur ». M. Landry a livré un discours d'espoir, rappelant que l'indépendance « n'est ni à gauche ni à droite, elle est en avant ».

VOIR PAGE A 8 : CONVERGENCE

FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES

Le sacre du printemps et la danse du maestro

Pour les cent ans de création du *Sacre du printemps*, le Festival TransAmériques propose probablement la plus étrange relecture de l'œuvre créée par les Ballets russes, celle du Français Xavier Le Roy.

FRÉDÉRIQUE DOYON

De Maurice Béjart à Marie Chouinard en passant par Pina Bausch, une foule de chorégraphes ont réinventé la danse du rituel sacré païen depuis 1913, en tentant de capter l'énergie brute de la composition rythmique de Stravinski. Xavier Le Roy sort complètement de ce schéma.

« Ce n'est pas une interprétation du *Sacre*, prévient d'entrée de jeu l'artiste issu de la nouvelle vague de chorégraphes français qui proposent une danse plus conceptuelle depuis le milieu des années 1990. Ce

n'est pas du tout ma façon d'aborder les choses. »

Biologiste dans sa première vie, Xavier Le Roy s'intéresse au mouvement avant la danse. « Pour moi, la danse est une façon d'approcher le mouvement, avec un certain vocabulaire », explique celui qui rejette l'étiquette de non-danse, dont on affuble parfois cette génération de créateurs, qu'il juge réductrice, née de la « fainéantise des critiques ».

Son *Sacre du printemps*, un

VOIR PAGE A 8 : SACRE

Lire aussi La compagnie italienne Motus présente son nouveau spectacle. Page B 8



VINCENT CAVAROC

L'interprétation que fait Xavier Le Roy (ci-dessus) du *Sacre du printemps* d'Igor Stravinski s'inspire de la gestuelle du chef Simon Rattle, du Philharmonique de Berlin.

ACTUALITÉS

TORONTO

Le maire Rob Ford entend se faire réélire

C'est au tour de son frère Doug d'être aux prises avec des allégations liées à la drogue

Toronto — Le maire de Toronto, Rob Ford, affirme vouloir passer à autre chose et laisser derrière lui les allégations de consommation de drogue qui le poursuivent depuis plusieurs jours.

Rob Ford a esquivé toute la semaine les questions des journalistes concernant une vidéo qui le montrerait en train de fumer du crack. Vendredi, lors d'un court point de presse, le maire a catégoriquement nié consommer de crack et être dépendant à cette substance.

Lors de son émission de radio hebdomadaire, dimanche, il a affirmé qu'il tenterait de se faire réélire lors de la prochaine élection municipale, en 2014. Au cours de l'émission *The City*, il a répété que les allégations portées contre lui étaient fausses. Il a attaqué à rebrousse-poil les médias pour leur façon d'avoir rapporté cette histoire.

Le *Toronto Star* et le site Internet américain Gawker, reconnu pour diffuser des potins, ont rapporté il y a deux semaines qu'ils avaient vu une vidéo enregistrée à l'aide d'un téléphone portable qui semblait montrer le maire en train de fumer du crack.

Rob Ford, qui anime l'émission avec son frère, le conseiller municipal Doug Ford, a vanté son travail pour assainir les finances de la métropole depuis son élection.

Un ex-revendeur?

La veille, Doug Ford a passé la journée à se défendre des allégations du quotidien torontois *The Globe and Mail* selon les

quelles il avait déjà vendu du haschich pendant plusieurs années à Toronto. Il a qualifié les allégations « d'attaques persistantes à l'endroit de sa famille ».

Dans un dossier de cinq pages, samedi, le *Globe* soutenait que Doug Ford avait vendu du haschich durant les années 80 — des accusations que M. Ford et son avocat ont qualifiées de fausses. Le quotidien dit avoir recueilli ses informations à la suite d'interviews avec dix personnes qui auraient grandi avec Doug Ford. Les sources du *Globe* incluent deux anciens fournisseurs de haschisch, trois revendeurs de rue et des consommateurs occasionnels de haschisch. Selon le *Globe*, les sources n'ont accepté de parler que sous le couvert de l'anonymat.

Allégations démenties

Ces sources ont prétendu que M. Ford avait été un « vendeur très important » de haschisch pendant plusieurs années. Le *Globe* dit avoir tenté de contacter des policiers à la retraite affectés aux enquêtes sur la drogue à l'époque; l'un d'eux a dit n'avoir aucun souvenir d'avoir rencontré les Ford tandis que plusieurs autres n'ont pas répondu.

« Elles ne sont pas vraies », a affirmé M. Ford à La Presse canadienne, au sujet des allégations. « Savez-vous qui peut être le juge et le jury de tout ceci? Le peuple », a-t-il renchéri. Quand on lui a demandé s'il avait déjà vendu du haschisch, M. Ford, visiblement mécontent, a répondu « non, je n'en ai jamais vendu ».

La Presse canadienne

Nominations: Fraser jauge ses options pour le respect des langues officielles

FANNIE OLIVIER
à Ottawa

Le commissaire aux langues officielles affirme évaluer ses « options » pour forcer le gouvernement à se plier à la Loi sur les langues officielles quand vient le temps de nommer magistrats, ambassadeurs, sous-ministres et dirigeants de sociétés d'Etat.

Graham Fraser a demandé l'an dernier à ce que le Bureau du Conseil privé (BCP), le ministère du premier ministre, tienne compte de la Loi sur les langues officielles pour déterminer les exigences linguistiques des milliers de postes pourvus par les nominations du gouverneur en conseil. Aux yeux du commissaire, si un poste est accompagné du critère de bilinguisme, le gouvernement devrait alors s'assurer qu'il soit respecté par le comité de sélection.

Ces recommandations avaient été formulées en juin 2012, dans la foulée de la nomination de l'unilingue anglophone Michael Ferguson au poste crucial de vérificateur général.

Un an plus tard, le gouvernement semble être resté impassible. « Nous avons reçu la réponse du BCP à notre rapport final d'enquête le 28 février dernier. Jusqu'à présent, il n'a pas donné suite à nos recommandations », écrit le commissaire dans une lettre adressée au début du mois au député néo-démocrate Yvon Godin, l'un des plaignants dans l'affaire.

« Nous évaluons présentement les options qui s'offrent à nous pour nous assurer que le BCP remplisse le rôle-clé qui lui incombe d'appuyer le gouvernement dans la mise en oeuvre de son engagement en vertu de la partie VII de la Loi sur les



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser

langues officielles », poursuit-il. La partie VII de la loi stipule que le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités linguistiques et à promouvoir l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Analyse attendue

Le commissaire ne précise pas la nature des options qu'il envisage pour forcer le gouvernement à l'écouter. A son bureau, on indique qu'un employé contractuel a été engagé il y a quelques mois pour étudier de fond en comble le processus des nominations. Son analyse devrait être rendue publique d'ici la fin de l'année.

Le gouvernement assure toutefois se plier à la loi. « Le rapport du commissaire a été minutieusement étudié. Le BCP respecte les obligations prévues par

la Loi sur les langues officielles, a répondu par courriel un porte-parole du BCP à La Presse canadienne. Le cas mettant en cause le vérificateur général est devant les tribunaux. Il n'est donc pas indiqué de fournir de commentaires plus précis à ce sujet ».

Il fait référence à la poursuite de l'ex-ministre libéral Jean-Jacques Blais contre Ottawa, qui fait valoir que la nomination d'un unilingue au poste de vérificateur général est illégale et inconstitutionnelle.

Pour M. Godin, il est loin d'être nécessaire que toutes les personnes nommées par le BCP soient bilingues, mais celles qui font affaire avec le public devraient maîtriser les deux langues. Il serait illogique à ses yeux de nommer un anglophone unilingue à titre d'ambassadeur dans un pays francophone, président

de Radio-Canada ou encore président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, par exemple. « Il doit y avoir des critères objectifs, quel niveau linguistique chaque poste doit exiger. Il faut avoir une ligne à suivre [...], que le gouverneur en conseil sache dans quelle direction il s'en va », a plaidé le porte-parole en matière de langues officielles du NPD.

Le projet de loi C-419 de sa collègue Alexandrine Latendresse, qui vise à rendre obligatoire le bilinguisme pour dix postes-clés tels que vérificateur général, directeur des élections et commissaires aux langues officielles, à l'intégrité ou à l'information, devrait obtenir l'approbation finale des parlementaires dans les prochains mois.

La Presse canadienne

Le gouvernement Harper veut réaliser le nouveau pont Champlain en partenariat public-privé.



On va le payer cher.

Pourquoi en PPP alors que ça revient royalement plus cher?

La construction en PPP peut coûter jusqu'au double du prix. Contrairement au gouvernement, le secteur privé vise le profit. Et il finance sa participation à un taux d'intérêt plus élevé que le secteur public. La facture est refilée aux usagers...

À propos : qui dit pont en PPP dit pont à péage. Et vu son prix, on est certain d'avoir un péage comme on n'en a jamais vu à Montréal.

En PPP, le gouvernement perdra le contrôle et une expertise indispensable.

La gestion du pont — une infrastructure essentielle — relèvera du privé. Et tant pis pour la reddition de comptes et la transparence dans l'octroi des contrats. Le gouvernement se départira d'une équipe complète d'experts en gestion et entretien de pont. On a vu ailleurs ce qu'il en coûte au secteur public de perdre son expertise interne... Pas rassurant, n'est-ce pas?

Le mode PPP, on a vu ce que ça fait et on le paie cher.

Après les problèmes, scandales et échecs associés aux PPP — pensons aux haltes routières, au CUSM, au CHUM, entre autres —, pourquoi le gouvernement Harper nous impose-t-il le mode PPP pour notre nouveau pont?

Le PPP pour le nouveau pont Champlain, c'est royalement trop cher... pour pas plus de pont.

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique

Le SCRS savait que le soldat Delisle était un espion, mais n'a pas averti la GRC

Ottawa — Les services secrets canadiens ont observé clandestinement un officier de la marine qui a transmis des informations secrètes à la Russie pendant des mois, mais sans en informer la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Il s'agit d'une opération qui n'était pas connue à ce jour, et qui permet de se demander si Jeffrey Delisle aurait pu être arrêté plus tôt.

La Presse canadienne a appris que le Federal Bureau of Investigation (FBI) a avisé le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRC) des activités illicites que menait le soldat Delisle pour le compte de Moscou bien avant que la GRC ne commence son enquête, en décembre 2011. Les policiers fédéraux l'ont arrêté le mois suivant. Le SCRS avait décidé de ne pas transmettre à la GRC son épais dossier

sur Delisle. L'agence de renseignement a choisi de garder son enquête sous scellé par crainte de devoir exposer devant la cour les détails de ses échanges de renseignement de sécurité avec les États-Unis.

Dans un revirement bizarre, c'est le FBI, plutôt que le SCRS, qui a envoyé une lettre à la GRC pour l'informer du fait qu'un militaire canadien revendait aux Russes de l'information sensible, y compris des renseignements classifiés aux États-Unis. La GRC a dû entreprendre sa propre enquête sur Delisle. Le délai a inquiété Washington parce qu'une importante quantité de secrets continuaient à être dévoilés par le militaire.

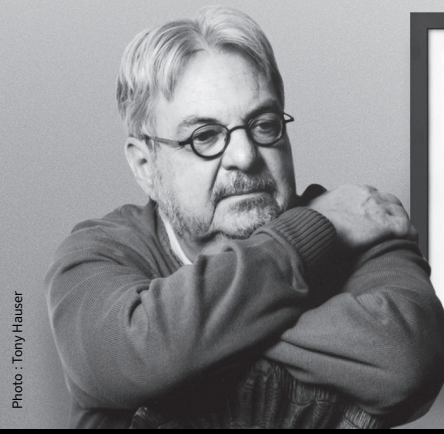
La Presse canadienne

« Tremblay POUR Elles... un peu, beaucoup, passionnément »

ENCAN - BÉNÉFICE
DES AQUARELLES DE MICHEL TREMBLAY AU PROFIT DE LA MAISON MARGUERITE

Plus de 300 aquarelles de Michel Tremblay seront vendues en 3 temps :

11 h 30 à 18 h 30	VENTE À PRIX FIXE ET ENCAN SILENCIEUX	Entrée libre
17 h à 18 h 30	COCKTAIL-BÉNÉFICE	Coût de 90 \$
18 h 30 à 20 h	ENCAN À LA CRIÉE	



Lundi
3 JUIN
2013

SALON URBAIN
de la Place des Arts
1600, RUE ST-URBAIN
MONTRÉAL

maisonmarguerite.com/encan
514-932-8872 poste 103

AU PROFIT DE

COMMANDITAIRES

la maison
marguerite
SALON URBAIN
Depuis 35 ANS

Hydro Québec

SABANA SÉGOIN

LE DEVOIR

ARCHAMBAULT

ENCADREX

ACTUALITÉS

Quand ces choses arrivent...



MANON CORNELLIER
à Ottawa

« Le gouvernement a posé les gestes absolument appropriés dans les circonstances. Nous avons toujours dit, quand ce genre de choses arrive, que nous agirions, nous en occuperions et tiendrions les gens responsables. C'est ce que nous avons fait et je pense que les Canadiens le comprennent », a déclaré le premier ministre Stephen Harper jeudi dernier alors qu'il réagissait à nouveau à l'affaire Wright-Duffy.

Voilà une déclaration intéressante de la part d'un gouvernement dont le premier réflexe, dans cette affaire comme dans d'autres, est de limiter les dommages en faisant, très souvent, de l'obstruction et de ne bouger qu'une fois poussé au pied du mur par la clameur populaire ou un jugement du tribunal.

Est-ce que ce sera le cas avec celui rendu jeudi par la Cour fédérale dans le dossier des appels automatisés frauduleux? Cela reste à voir. Depuis le début de ce scandale d'appels trompeurs, les conservateurs temporisent.

Le juge Richard Mosley l'a lui-même constaté. « D'entrée de jeu, la présente instance a été teintée de partisanerie, écrit-il. Cela ressortait de manière particulièrement manifeste des observations présentées par les députés défenseurs », écrit-il. Il lui a d'ailleurs « semblé » que « les députés défenseurs s'étaient livrés à une guerre de tranchées pour essayer d'empêcher que la présente affaire soit entendue sur le fond ».

Il poursuit: « Bien qu'il soit manifestement d'intérêt public d'aller au fond des choses face aux présentes allégations, le PCC [Parti conservateur du Canada] a dès le départ fait bien peu d'efforts pour aider au déroulement de l'enquête, et ce, même si on le lui avait demandé tôt. [...] Quoiqu'ils aient concédé à contrecoeur pendant la plaidoirie que les événements survenus étaient « totalement scandaleux », les députés défenseurs ont eu pour position d'entrée de jeu, d'après le dossier, de faire obstacle par tous les moyens à la présente procédure. »

Si le juge Mosley n'a pu déterminer qui étaient les responsables de cette fraude, il a quand même établi qu'il y avait eu fraude et que « la source la plus probable des renseignements utilisés pour procéder aux appels trompeurs était la base de données [...] tenue et contrôlée par le PCC ».

Alors « quand ce genre de choses arrive », comme dit le premier ministre, on s'attend à une réaction vigoureuse du gouvernement. Ce dernier avait d'ailleurs annoncé, à la mi-avril, le dépôt d'un projet de loi modifiant la Loi électorale, mais, la veille du dépôt, tout a été reporté. Sans explication. On a su ensuite que certains de ses députés désapprouvaient quelques éléments du projet. Depuis, rien.

Cela fait pourtant plus d'un an que les conservateurs ont promis de modifier la loi électorale. Ils s'y sont engagés en mars 2012 alors qu'ils tentaient de mettre fin à la tourmente provoquée par une cascade de révélations sur les appels automatisés frauduleux. Le NPD avait présenté une motion exigeant la présentation de changements dès l'automne 2012 et les conservateurs l'avaient appuyée. On attend toujours.

Il y a pourtant urgence si l'on veut que les changements soient en vigueur pour les prochaines élections. C'est pour cette raison que le directeur général des élections (DGE), Marc Mayrand, a présenté, en mars dernier, un rapport spécial sur les appels automatisés (rapport sur lequel il doit témoigner cette semaine en comité parlementaire). Car « en fin de compte, c'est la capacité du processus électoral de jouer son rôle fondamental, soit légitimer le pouvoir politique, qui est en jeu », écrivait-il.

M. Mayrand recommande des sanctions plus sévères pour quiconque se fait passer pour un membre du personnel électoral, l'attribution de pouvoirs d'enquête plus étendus à Elections Canada, la conservation pendant au moins un an par les firmes de télémarketing des registres de tous les appels effectués au pays au cours d'élections.

Le jugement de jeudi dernier donne un poids supplémentaire à ses arguments. « S'il a pu y avoir dans le passé des cas isolés de comportements électoraux répréhensibles, écrit le juge Mosley, il n'y a jamais eu ici jusqu'à la 41^e élection générale [...] d'incidents de suppression des votes de la nature de ceux examinés dans les présents motifs. Je ne doute pas pour cette raison que la confiance légitime des Canadiens a été ébranlée par la divulgation [...] d'activités frauduleuses généralisées. »

Le gouvernement doit réagir rapidement s'il veut éviter que les élections de 2015 soient à leur tour entachées. Les belles paroles ne suffisent plus, car le Parti conservateur a pris trop de libertés avec les règles électorales depuis 2006. Et chaque fois qu'il a été pris en défaut, il a combattu le DGE. L'importance que le gouvernement accorde à l'intégrité du processus électoral ne se vérifiera que s'il fait des gestes concrets, pertinents et... rapides.

Et comme le dit si bien le DGE dans son rapport, « il faut garder à l'esprit que les mesures législatives ne peuvent à elles seules prévenir une conduite inappropriée. Tous les participants au processus électoral se doivent d'agir de façon à respecter et à promouvoir les valeurs démocratiques et la primauté du droit. »

mcornellier@ledevoir.com



Richard Bergeron estime avoir toutes ses chances pour devenir le futur maire de Montréal.

FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Bergeron tente de recruter chez Vision Montréal

Le chef de Projet Montréal affirme avoir contacté « cinq ou six » élus du parti de Louise Harel

BAHADOR ZABIHYAN

Richard Bergeron, le chef de Projet Montréal, ne se contente pas de courtoiser l'électorat: il mène une campagne de séduction auprès d'une demi-douzaine d'élus de Vision Montréal, auxquels il a personnellement parlé durant ces dernières semaines afin de les convaincre de rejoindre son parti, a-t-il fait savoir dimanche lors du congrès de son organisation.

« Il y a quelque cinq ou six élus de Vision Montréal qui nous intéressent beaucoup [...] que l'on aimerait bien attirer chez nous, nous leur avons parlé ces derniers mois à plusieurs reprises, je leur ai personnellement parlé à chacun d'eux, il y a environ une dizaine de jours », a-t-il expliqué lors d'un point de presse, à la fin de son discours.

Il n'a pas souhaité nommer les personnes avec lesquelles il a discuté. Il les a toutefois encouragées à prendre une décision au plus vite, car les places étaient en train de se combler rapidement au sein son parti. « Nous, dans l'interval, on investit, on construit nos équipes, et moi, je suis fidèle à mes élus », a-t-il expliqué.

Vision Montréal en difficulté

M. Bergeron a toutefois fait savoir que Carl Boileau, un ancien conseiller d'arrondissement indépendant, qui avait appartenu à Projet Montréal avant de rejoindre Vision Montréal en début d'année, ne faisait pas partie du groupe d'élus qu'il cherchait à convaincre.

M. Bergeron semble vouloir profiter des moments difficiles que traverse le parti de Louise Harel. Le Devoir révélait la semaine dernière que plusieurs élus de Vision Montréal songeaient à

quitter le navire pour rejoindre d'autres partis politiques ou siéger en tant qu'indépendants. Plusieurs sources affirmaient qu'une vague de défections était à prévoir dans les prochaines semaines. Vision Montréal a affirmé vendredi que le parti demeurerait uni autour de M^{me} Harel. Dimanche soir, le parti a affirmé par voie de communiqué que les tentatives de « maraudage » de Richard Bergeron avaient échoué.

Le chef de Projet Montréal balaie du revers de main la possibilité d'une fusion entre son parti et celui de M^{me} Harel. Il estime avoir toutes ses chances pour devenir le futur maire de Montréal, même s'il a reconnu qu'il était parfois perçu comme un utopiste. « On m'a parfois qualifié de rêveur, mais je pense que la population me connaît bien », a-t-il expliqué.

Lors de son discours devant les dizaines de membres de son parti, il a mis en avant les réussites concrètes de son équipe, sur le Plateau-Mont-Royal ainsi qu'à Rosemont-La Petite-Patrie. M. Bergeron a évoqué plusieurs thèmes qui lui sont chers, notamment le développement du transport en commun. Il a aussi expliqué qu'il fallait dynamiser Montréal, qui perd de son influence au profit des villes de banlieue. « L'avenir de Montréal, métropole du Québec, repose sur Sainte-Julie, Saint-Constant ou Mascouche », a-t-il ironisé.

Discours abrasif

Néanmoins, le discours le plus abrasif n'est pas venu de M. Bergeron, mais de son directeur de campagne, Raymond Guardia, qui a di-

rectement attaqué Denis Coderre sur des questions d'intégrité. « Denis Coderre avait aussi le don de financer ses campagnes dans Bourassa avec des enveloppes brunes, des enveloppes pleines de billets de cinquante, de cent dollars », a déclaré le directeur de campagne, lors de son allocution.

« J'ai le goût de dire que, s'il y a un scandale, Denis Coderre est pas trop loin de la table d'honneur », a-t-il ajouté, peu avant de finir son discours, sous les applaudissements nourris des militants. M. Bergeron a expliqué qu'il était particulièrement satisfait de la prise de parole de son directeur de campagne, en point de presse. « Je suis très satisfait de l'allocution qu'a fait le directeur de la campagne. J'ai beaucoup apprécié. Moi, je n'ai pas peur de mon passé, je ne suis pas devenu honnête hier matin », a-t-il rajouté, en faisant référence à M. Coderre.

M. Coderre n'a pas souhaité donner d'entrevue au Devoir dimanche après-midi, afin de répondre aux accusations de son rival. Mais, par le passé, il a toujours défendu son intégrité, faisant valoir qu'il n'a jamais été condamné dans le cadre du financement de ses campagnes.

Par ailleurs, Projet Montréal s'appellera officiellement Projet Montréal — Équipe Bergeron, à la suite d'un vote des militants. La nouvelle dénomination est destinée à éviter la confusion chez les Montréalais.

Le Devoir

COMMISSION CHARBONNEAU

L'ex-ministre péquiste Louise Beaudoin s'inquiète des réputations entachées

L'ancienne ministre péquiste Louise Beaudoin qualifie la commission Charbonneau d'« extrêmement utile » pour faire la lumière sur la corruption, mais se sent également « interpellée » par les réputations qui y sont entachées.

« Prenons ce qui se passe à Laval, on voit bien que la commission Charbonneau nous apprend des choses, nous démontré le système, a déclaré l'ancienne politicienne lors d'une entrevue accordée à La Presse canadienne, samedi. C'est pour ça qu'elle a été créée, pour qu'on comprenne comment ça se passe, pourquoi ça se passe et pour quoi ça se passe. C'est quand même assez stupéfiant. »

Consciente qu'il ne s'agit pas

d'un procès, elle se demande néanmoins si son fonctionnement actuel est inhérent à toutes les commissions d'enquête de ce type.

M^{me} Beaudoin a aussi dit souhaiter la rigueur « la plus ferme possible » à la commission, afin d'assurer que personne ne soit injustement ébloué par des déclarations choc de témoins.

Faisant allusion à l'ancien ministre péquiste Guy Chevrette, qui s'est retrouvé mêlé au scandale par les déclarations de l'ex-organisateur politique Gilles Cloutier, elle se demande « s'il n'y a pas moyen de vérifier et de contre-vérifier » ce que les témoins y disent pour « démêler le vrai du faux ».

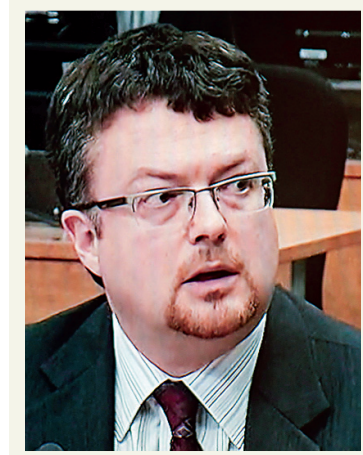
M^{me} Beaudoin estime que son ancien collègue a raison de vouloir laver sa réputation.

« Je me demande s'il n'y a pas moyen, quelque part, d'être plus rigoureux pour éviter ce type de conséquence », se demande l'ancienne ministre.

Devant autant de déclarations, Louise Beaudoin craint que les citoyens finissent par « mettre tout le monde dans le même sac », ce qui la fait « grincer des dents ».

Et M^{me} Beaudoin, qui a été députée pendant 12 ans et ministre pendant huit ans, est catégorique: jamais on ne lui a offert d'enveloppes durant sa carrière de politicienne.

La Presse canadienne



Yves Cadotte démissionne de SNC-Lavalin

Le vice-président principal et directeur général de la division Transport, Infrastructures et Bâtiment de la firme de génie-conseil, SNC-Lavalin, Yves Cadotte, a démissionné de son poste cette semaine, rapporte Radio-Canada. La raison de son départ n'est pas connue. Yves Cadotte a témoigné devant la commission Charbonneau en mars dernier. Il a notamment affirmé

qu'un système de collusion impliquant les firmes de génie-conseil SNC-Lavalin, Desau, SM, Genivar et CIMA avait existé dans les années 2000. Il a aussi soutenu que le Parti libéral du Québec et le Parti québécois sollicitaient directement SNC-Lavalin pour obtenir des contributions politiques, que la firme remboursait par la suite à ses cadres donateurs par des bonis.

Le privé pour commanditer la capitale nationale?

Ottawa — La Commission de la capitale nationale (CCN) étudie des propositions pour aller chercher 4,5 millions de dollars en nouvelles commandites au cours des cinq prochaines années, et l'une d'elles consiste à s'associer à des entreprises pour faire la promotion des joyaux culturels de la région d'Ottawa. Un rapport commandé par la CCN conclut que l'agence pourrait obtenir plus de 1 million en commandites privées uniquement pour faire la promotion du parc de la Gatineau, en Outaouais, selon le document obtenu par La Presse canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Notons que les commandites d'entreprises sont déjà une composante importante du paysage culturel de la capitale fédérale. La firme Alcatel-Lucent est par exemple partenaire d'un événement cycliste tous les dimanches d'été, alors qu'American Express soutient le Bal de Neige et la patinoire du canal Rideau.

La Presse canadienne

Une pétition pour davantage d'éducation physique à l'école

Une pétition en ligne demandant d'instaurer un minimum obligatoire hebdomadaire de 120 à 150 minutes d'éducation physique pour les jeunes du primaire et du secondaire a déjà recueilli 7400 signatures depuis le 8 avril. La pétition, hébergée sur le site de l'Assemblée nationale du Québec, a été lancée par un professeur d'éducation physique, Yves Potvin. Elle est parrainée par le député péquiste de Laval-des-Rapides, Léo Bureau-Blouin. Selon M. Potvin, les jeunes sont devenus trop sédentaires, et l'ajout d'activités parascolaires s'avère un échec, puisqu'ils n'y participent pas. M. Potvin interpelle la première ministre, Pauline Marois. Il lui rappelle qu'au lendemain des élections, elle avait déclaré vouloir faire du Québec la nation la plus en forme du monde d'ici dix ans. Yves Potvin dit avoir bon espoir de dépasser les 10 000 signatures jusqu'à l'expiration de la pétition, le 8 juillet.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Psychotropes : plus d'ordonnances, mais peu de suivi chez les jeunes

LISE MILLETTE

L'absence de suivi médical pour de nombreux adolescents à qui l'on prescrit des psychotropes inquiète médecins et intervenants du réseau de la santé. Certains osent même parler de bombes à retardement.

Le docteur Yves Lambert, un omnipraticien qui travaille depuis plus de huit ans comme médecin auprès des centres jeunesse de la Montérégie, a confié avoir été étonné de constater le nombre, mais surtout la nature des médicaments prescrits aux jeunes de moins de 18 ans qui fréquentent ou transitent par ces établissements.

Se rappelant son arrivée auprès de cette clientèle, il dit avoir été sidéré par les doses élevées qu'il n'avait même jamais prescrites à une clientèle adulte ailleurs dans le réseau de la santé.

En progression

Ces prescriptions, loin d'être isolées, sont en progression et les données de la Régie de l'assurance-maladie du Québec parlent d'elles-mêmes. En 2012, 51 928 nouvelles ordonnances ou renouvellement pour des antipsychotiques ont été délivrés à des adolescents de 15 à 18 ans, 40 701 chez les 10 à 14 ans. Cinq ans plus tôt, en 2007, ces ordonnances s'élevaient à 26 399 chez les 15-18 ans et 27 391 chez les 10-14 ans.

Certains antipsychotiques atypiques peuvent même être prescrits dès l'âge de 5 ans chez des enfants qui présentent de l'irritabilité, de l'agressivité, des manifestations d'automutilation ou d'agitation, de même que chez ceux qui ont des troubles autistiques ou des troubles envahissants du développement non spécifiques, peut-on apprendre dans une note du docteur Hani Iskandar, directeur médical de l'urgence à l'Institut Douglas, publiée en septembre 2012.

Dans son livre *Tous fous*, paru tout récemment, le docteur en socio-économie Jean-Claude St-Onge se questionne ouvertement sur les impacts d'une telle consommation de psychotropes sur des cerveaux encore en développement. Il sonne l'alarme, soulignant que tous les secrets de cette classe de médicaments sont encore largement méconnus.

M. St-Onge déplore d'ailleurs le fait que, trop souvent, la prescription de psychotropes devienne le premier réflexe sans que les solutions de rechange soient même envisagées ou discutées. « Il n'y a pas toujours de suivi. Aux États-Unis, les deux tiers des enfants avec des antidépresseurs ne sont pas suivis, or ils sont les plus à risque de commettre un suicide », a-t-il affirmé.

Le psychologue Denis Lafortune, professeur à l'Université de Montréal, s'est plus particulièrement intéressé aux jeunes qui fréquentent les cen-

tres jeunesse. Traditionnellement, ces centres accueillent des jeunes avec des troubles de comportement, mais depuis 2005, ils sont de plus en plus fréquentés par des jeunes qui présentent aussi des problèmes de santé mentale.

Laissés à eux-mêmes

Dès 2006, M. Lafortune révélait que sur l'ensemble des jeunes suivis par les centres jeunesse, en hébergement ou non, environ 45% consommaient des psychotropes. Ces consommateurs présentent des caractéristiques variées, certains sont « sous-traités », d'autres « sur-traités » ou d'autres encore ont des prescriptions qui ne correspondent pas toujours à leurs véritables problèmes.

Jean-Claude St-Onge fait le lien entre la délivrance de médicaments et l'influence de l'industrie pharmaceutique sur la psychiatrie. « Un champ immense est laissé à ce qu'on pourrait appeler des vendeurs d'huile de serpent où tout est ouvert pour prescrire pratiquement tout ce qui fonctionne plus ou moins », a dénoncé M. St-Onge, qui insiste sur la méconnaissance de cette classe de médicaments.

Les cas de dosage inappropriés interpellent aussi le docteur Yves Lambert, qui les attribue notamment à une absence ou défaillance dans le

suivi médical de trop de jeunes patients. « Dans le réseau, certains ne veulent même pas les voir! Ce sont des jeunes qui sont complexes, qui demandent un encadrement particulier, qui peuvent manquer régulièrement des rendez-vous. Souvent je me suis fait dire: "ton jeune, il n'est pas assez motivé pour être suivi", alors qui va le suivre? », lance-t-il.

Le docteur Lambert reconnaît qu'il est plus facile de prendre en charge un cas de diabète ou de cholestérol qu'un jeune qui sort d'un centre jeunesse. « Je n'ai pas de cas simples. Donner un choix de contraceptifs à une jeune fille qui fait de la prostitution, qui est TDAH, qui consomme à peu près n'importe quoi, non, ce n'est pas toujours simple », confie-t-il.

Yves Lambert prêche pour une action préventive. Il demeure convaincu qu'il est possible de prévenir et de suivre les jeunes à risque avant qu'ils n'arrivent en centres jeunesse. En observant l'histoire familiale de certains jeunes, il est possible d'observer que plusieurs répètent le parcours des générations qui les ont précédés. Dans certains dossiers, cette fréquentation des centres jeunesse dure depuis trois générations. « A cette situation, il faut des solutions de société », affirme le docteur Lambert.

La Presse canadienne

LÉGISLATIVE PARTIELLE EN AMÉRIQUE DU NORD

Les expatriés français peu nombreux à voter

Le candidat de l'UMP, Frédéric Lefebvre, est en tête du premier tour

Le candidat de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Frédéric Lefebvre, est arrivé en tête du premier tour de la législative partielle organisée dans la 1^{re} circonscription des Français de l'étranger (États-Unis et Canada), après l'annulation de l'élection de la socialiste qui l'avait battu en juin 2012, sur fond de très forte abstention (86%).

Le vote aux urnes avait lieu samedi, et par voie électronique du 15 au 21 mai. Selon les résultats publiés dimanche soir sur le site du ministère des Affaires étrangères, seuls 13,47% des quelque 152 000 inscrits ont pris part au scrutin, soit 86,53% d'abstention. En juin 2012, la participation s'élevait à environ 20%.

L'ancien secrétaire d'État UMP Frédéric Lefebvre, un proche de Nicolas Sarkozy, réinvesti par son parti pour ce nouveau scrutin, a recueilli 29,15% des suffrages exprimés, en tête devant le candidat du Parti socialiste (PS), Franck Scemama, qui obtient 24,98%. Parmi les douze candidats, ils sont les seuls qualifiés pour le second tour qui aura lieu samedi 8 juin.

Derrière eux, Damien Regnard (divers droite) recueille 12,67%, Louis Giscard d'Estaing, investi par l'Union des démocrates et indépendants (UDI) 8,62%, et Cyrille Giraud de Europe Écologie Les Verts (EELV) 7,39%. Le candidat du MoDem, Nicolas Druet, obtient 6% des voix et Céline Clément (Front de gauche), 4,15%.

Ce scrutin a été provoqué par l'annulation en février par le Conseil constitutionnel de l'élection de la socialiste Co-

rinne Narassiguin, en raison de l'irrégularité de ses comptes de campagne. Déclarée inéligible, elle n'a pu se représenter. En juin dernier, elle avait battu Frédéric Lefebvre (avec 54% contre 46% des voix au second tour), après s'être classée largement en tête au premier tour (39,65% contre 22,08% au candidat UMP).

Autre législative

Un premier tour de la législative partielle se déroulait dimanche dans la 8^e circonscription des Français de l'étranger couvrant des pays d'Europe du Sud plus Israël. La candidate UMP, Valérie Hoffenberg (21,84%) affrontera au second tour le 9 juin Meyer Habib, investi par l'UDI de Jean-Louis Borloo (15,36%), selon les résultats publiés sur le site du ministère des Affaires étrangères. L'abstention, qui atteint 89,63%, dépasse celle enregistrée en juin 2012 (environ 87%).

Constatant une baisse de la participation, une « tendance que l'on observe en France pour les partielles », Hélène Conway-Mouret, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, a appelé à la mobilisation pour le second tour. « J'invite tous nos compatriotes inscrits sur les listes électorales en Amérique du Nord, en Europe du Sud et en Israël à se mobiliser et à aller voter au deuxième tour. Il est important que la voix de nos concitoyens hors de France puisse être entendue, et cela passe par le vote », a-t-elle écrit dans un communiqué.

Avec l'Agence France-Presse Le Monde



Des centaines de manifestants ont dénoncé Monsanto devant la Maison-Blanche, à Washington.

Marche mondiale contre Monsanto

Les opposants aux OGM ont manifesté au Canada, aux États-Unis et dans de nombreux pays d'Europe

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs pays d'Europe pour dénoncer Monsanto, le géant des organismes génétiquement modifiés (OGM).

Les organisateurs de la « Marche contre Monsanto » affirment vouloir attirer l'attention sur les dangers que posent les aliments génétiquement modifiés et les entreprises qui les produisent.

Des manifestations étaient prévues dans au moins 250 villes du monde, notamment à Montréal et à Québec.

Plusieurs villes américaines et sud-américaines ont été le théâtre de protestations, notamment à Washington, Los Angeles et Buenos Aires.

À Paris, plusieurs centaines de protestataires de tous âges s'étaient rassemblés pour un sit-in sur la place du Trocadéro dans le cadre d'une mobilisation citoyenne mondiale lancée

sur les réseaux sociaux par le mouvement Occupy-Monsanto.

À Strasbourg, dans l'est de la France, entre 350 et 450 manifestants ont défilé de la place du Parlement européen au centre-ville.

Quelque 1000 personnes se sont réunies place de la Bourse à Bruxelles avant de s'élancer pour une marche à travers la capitale belge. Selon le quotidien *Le Soir*, environ 80 personnes ont été arrêtées lors d'une manifestation non autorisée à Anvers.

Aux Pays-Bas, les rassemblements ont réuni, selon les organisateurs, plus de 4000 personnes, en particulier à Wageningen, centre de l'industrie agroalimentaire surnommé la Food Valley. Des protestataires ont manifesté devant les bureaux de Monsanto en brandissant des pancartes clamant *Monsanto tue, Sauvez la biodiversité*.

À Vienne, en Autriche, quelques centaines de per-

sonnes avaient sorti écharpes et bonnets pour défilier dans le centre-ville, malgré la fraîcheur des températures, avec des pancartes indiquant Non aux OGM, Stop Monsanto.

Ils étaient également environ trois cents à manifester sous une pluie battante à Berlin, et autant à Munich.

Étiquetage obligatoire

Les OGM sont issus de semences conçues pour résister aux insecticides et aux herbicides, ajouter des bénéfices nutritionnels aux aliments et améliorer le rendement des récoltes. Certains opposants aux OGM estiment qu'ils peuvent causer des problèmes de santé et nuire à l'environnement.

Ils réclament un étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM, même si le gouvernement fédéral et plusieurs scientifiques affirment que cette technologie est sans danger.

L'entreprise Monsanto, dont le siège se trouve à Saint-Louis, au Missouri, a déclaré samedi qu'elle respectait le droit des gens à exprimer leur opinion, mais affirme que ses semences aident les agriculteurs à produire plus de nourriture, tout en économisant de l'eau et de l'énergie.

Associated Press Agence France-Presse

DÉBORDEMENTS

Le niveau d'eau est en baisse à Québec

La situation a commencé à prendre du mieux à Québec et dans plusieurs autres secteurs de l'est de la province, touchés par d'importants débordements de cours d'eau au cours du week-end.

Selon France-Sylvie Loisel, porte-parole de la Sécurité civile du Québec, on se dirige vers un rétablissement de la situation. Au niveau des cours d'eau et des rivières, on a commencé à noter des baisses du niveau d'eau, au point où tout devrait revenir à la normale au cours des vingt-quatre prochaines heures. M^{me} Loisel a notamment déclaré que la marée était à la baisse dans la grande région de Québec. Les fortes pluies des jours précédents avaient provoqué des débordements d'eau dans le Vieux-Québec, ainsi que dans l'arrondissement Beauport et à Château-Richer. Saint-Romuald, sur la rive sud, a aussi été touchée.

Dans le secteur de la rivière Chaudière, le pont-route 276 était toujours fermé, en fin d'après-midi dimanche, a fait savoir M^{me} Loisel. « Nous sommes en période de haute marée, il y a eu des vents très forts en début de matinée ainsi qu'hier [samedi], et nous avons reçu beaucoup de précipitations au cours des derniers jours. Le tout a eu un effet sur la marée, ce qui a causé des débordements », a dit M^{me} Loisel.

Une autre marée

Bien qu'une autre marée soit attendue lundi dans la grande région de Québec, la porte-parole de la Sécurité civile doute que les répercussions soient aussi importantes que ce qui a été ressenti dimanche matin, parce que les vents devraient venir de l'ouest et souffler avec moins d'intensité.

Par ailleurs, à cinq jours du mois de juin, plusieurs régions du Québec ont reçu des précipitations de neige et la circulation a été perturbée à certains endroits. Entre cinq et dix centimètres de neige étaient prévus dimanche pour les secteurs montagneux de Charlevoix, de la Réserve faunique des Laurentides, du Saguenay, de l'Estrie et de la Beauce.

La Presse canadienne

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Résultats des tirages du : 2013-05-25

649	09 17 32	03	02 06 11
	41 42 44	compt.	19 23 29

Prochain gros lot (approx.) : 3 000 000 \$

Extra 3353436

Résultats des tirages du : 2013-05-24

MAX	09 19 21 24 39 43 48	06	Extra
		compt.	2442503

Prochain gros lot (approx.) : 50 000 000 \$

+ MAXMILLIONS 2 lots de 1 million \$ (APPROX.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



De nouveaux épisodes à **Histoires d'immigrations**
Une série animée par la journaliste **Dominique Poirier**

LES HAÏTIENS... PARTIR POUR RESTER

Avec **Marjorie Villefranche** (Directrice, Maison d'Haïti) et **Maryse Alcindor** (Officière de l'Ordre national du Québec et ex-sous-ministre du Québec)

Dès ce soir 19 h

POUR TOUT SAVOIR : WWW.CANALSAVOIR.TV

EN COLLABORATION AVEC :

Bibliothèque et Archives nationales Québec

UQAM

canal SAVOIR

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Outrés



ÉRIC
DESROSIERS

La colère gronde contre les multinationales et leurs manœuvres d'évitement fiscal. Mais la pression populaire sera-t-elle suffisante pour forcer les gouvernements à trouver une solution en dépit de la complexité du problème et de leur concurrence féroce en la matière ?

La question des pratiques d'évitement fiscal des multinationales a provoqué une réaction scandalisée lors des travaux d'un comité d'enquête permanent du Sénat américain la semaine dernière. Le participant outré n'était toutefois pas l'un des sénateurs sur la tribune, mais leur témoin, le grand patron de la compagnie Apple. « Nous payons tous les impôts que nous devons, au dollar près », a répondu avec aplomb le successeur de Steve Jobs, Tim Cook. Se disant victime d'un régime fiscal américain dépassé, il a ajouté que sa compagnie n'avait pas besoin « d'artifices fiscaux » pour réussir.

Il semble que ce qu'il voulait dire, c'est que sa compagnie n'enfreint directement aucune règle fiscale américaine et qu'elle se montre même généralement plus conservatrice que plusieurs autres dans l'utilisation des mille et un trucs du métier pour payer le moins d'impôt possible.

Il n'a pas nié cependant que les deux tiers de ses revenus mondiaux en 2011 étaient inscrits en Irlande, un pays où ne se trouvaient pourtant que 4% de sa main-d'œuvre et 1% de sa clientèle. Cette étonnante répartition n'est probablement pas étrangère au fait que sa compagnie aurait convenu avec Dublin d'un taux effectif d'impôt n'excédant pas 2%, contre un taux officiel de 35% et un taux effectif de 15% aux États-Unis selon des experts. Le comité sénatorial a même déniché une filiale d'Apple en Irlande qui ne compte aucun employé et n'existe même pas aux yeux des règles fiscales américaines et irlandaises, mais qui a quand même enregistré des profits de 30 milliards au cours des cinq dernières années.

Apple n'est pas la seule compagnie à avoir de bons fiscalistes. Les noms de Google, Starbucks, Microsoft, Amazon, IBM, Facebook, Pfizer, Johnson & Johnson et Citigroup ont tour à tour été évoqués ces derniers mois. Selon une étude citée par le comité sénatorial, une trentaine des plus grandes multinationales américaines n'ont versé aucun impôt au gouvernement fédéral depuis trois ans en dépit de profits totalisant 160 milliards.

L'OCDE observait, cet hiver, que les règles nationales et internationales accusent du retard sur une économie mondiale de plus en plus intégrée, sur des pays qui se livrent une concurrence fiscale de plus en plus féroce, mais aussi sur des entreprises multinationales qui, depuis environ une décennie, « ont recours à des pratiques de plus en plus agressives en vue de payer moins d'impôt ».

Comment faire ?

Ces tours de passe-passe fiscaux deviennent plus difficiles à faire avaler quand les gouvernements serrent la vis à tout le monde au nom de la rigueur budgétaire. Aussi, parle-t-on d'un resserrement des règles et de la surveillance sans toutefois que l'on sache encore précisément de quoi il en retournera.

Les pays européens se sont réunis autour de la question, la semaine dernière, sans parvenir à une entente. La Commission européenne a, malgré tout, indiqué son intention d'imposer une nouvelle « obligation de transparence » qui consisterait à étendre à l'ensemble des grandes entreprises la directive qui forcera les banques, à compter de l'année prochaine, à rendre publics leurs bénéfices, les impôts qu'elles paient et les subventions qu'elles reçoivent dans chaque pays.

La question sera à l'ordre du jour du sommet du G8, le mois prochain, en Irlande du Nord, ainsi que lors du prochain sommet du G20 qui doit se tenir à Saint-Petersbourg, début septembre. L'OCDE a promis, pour cette réunion en Russie, des pistes de solutions.

Selon certains experts, il faudrait que toutes les compagnies remplissent chaque année un seul et même rapport d'activité à partir duquel les gouvernements pourraient déterminer où se déroule la véritable activité économique et la taxer ensuite comme bon il leur semblera. Selon d'autres, les gouvernements devraient renoncer jusqu'à l'idée de taxer quelque chose qui est devenu aussi fluide que les profits et baser plutôt leurs calculs sur des facteurs moins mobiles, comme leurs propres consommateurs et la valeur des biens et services qu'ils achètent aux compagnies en question.

La plupart des observateurs estiment toutefois que le mieux qu'on peut espérer accomplir est un grand dépoussiérage des régimes fiscaux des pays et une meilleure coordination entre eux afin d'y boucher le plus de trous possible par lesquels passent actuellement les entreprises. Dans tous les cas, il faudrait que les gouvernements acceptent de coopérer, ce qui n'est pas acquis dans l'actuel contexte de concurrence fiscale féroce.

Magnanime, Tim Cook est arrivé avec ses propres suggestions. Le taux d'impôt sur les entreprises devrait être sérieusement réduit aux États-Unis en échange de l'abolition des nombreux crédits existants, a-t-il indiqué. Une taxe « raisonnable » pourrait aussi s'appliquer aux profits rapatriés de l'étranger, a-t-il poursuivi, à condition que son taux reste inférieur à 10%!



NICOLAS ASFOURI AGENCE FRANCE-PRESSE

Près de 5,3 milliards d'individus sont concernés par l'Internet mobile, dans leur vie personnelle et professionnelle.

Ces technologies qui vont transformer le monde

PHILIPPE ESCANDE

Elles obsèdent les entreprises, fascinent les consommateurs et surprennent les gouvernements. Ce sont les technologies dites de rupture, comme l'étaient en leur temps l'acier, l'électricité, le moteur à explosion ou l'électronique. Ces bouleversements ne relèvent pas de la science-fiction. Nous les côtoyons déjà, comme l'Internet mobile, ou la robotique, mais ils vont se déployer d'ici à 2025, et modifier profondément notre façon de vivre, la compétitivité de nos entreprises et la santé de nos économies.

Ces ruptures ont été sélectionnées et quantifiées par les chercheurs du cabinet McKinsey dans une étude publiée le vendredi 24 mai 2013. À partir d'une centaine de technologies connues et abondamment commentées par la littérature universitaire et les experts, ils en ont retenu douze qui répondent aux quatre critères qui caractérisent la vraie rupture. Le premier critère est la rapidité d'évolution. Achievé il y a seulement dix ans, à l'aide de puissants ordinateurs, le séquençage du génome humain est maintenant possible avec des machines de bureau pour un coût divisé par cent.

Deuxième critère, l'impact global. Combien de personnes, d'entreprises, d'industries sont affectées par l'apparition d'une technologie. Près de 5,3 milliards d'individus sont concernés par l'Internet mobile, dans leur vie personnelle et professionnelle. L'Internet des objets, qui fera potentiellement dialoguer ensemble

tous les produits de la terre, du réfrigérateur à la machine-outil, aura un impact direct sur la santé, la sécurité et la productivité de milliards de personnes.

Troisième critère, celui de la valeur économique. La robotique avancée aura un effet massif sur la productivité, que les experts de McKinsey estiment à 6300 milliards de dollars, soit la masse salariale totale du travail manuel remplacé par ces machines.

Dernier critère, le potentiel de rupture de la technologie. On voit comment Internet modifie la façon dont les gens communiquent et consomment. De la même manière, le stockage de l'électricité aura un impact radical sur la production et la distribution d'énergie, avec des effets majeurs sur d'autres technologies, comme le solaire. La génomique avancée et la robotique changeront en profondeur le diagnostic et le traitement des maladies.

L'impact chiffré qui a abouti à la sélection et au classement est une estimation qui se veut rigoureuse, mais elle reste aléatoire. En effet, il est bien difficile de calculer de tels impacts, dès lors que tout est étroitement lié.

L'Internet mobile est difficilement séparable du « cloud » et de l'Internet des objets. La plupart de ces ruptures dépendent des progrès réalisés dans les technologies de l'information. Pas de séquençage du génome sans amélioration continue de la puissance des ordinateurs.

Reste une question qui vaut très cher elle aussi : quel sera l'impact économique de ces ruptures en matière de croissance économique et donc de prospérité nouvelle pour les uns et

de retour au plein-emploi pour les autres ?

Certains de ces bouleversements, comme l'Internet mobile, auront un impact considérable pour le consommateur, mais ne généreront pas forcément de croissance des revenus. Ces vingt dernières années, les deux tiers de la valeur créée par les technologies de l'information ont été absorbés par le consommateur (sous forme de baisse des prix). Seul le tiers restant s'est retrouvé dans la croissance.

À l'inverse, les techniques d'extraction de gaz et pétrole non conventionnels et les progrès dans le stockage de l'électricité auront un effet plus fort sur la croissance économique. L'efficacité d'extraction de gaz d'un puits aux États-Unis a été multipliée par trois entre 2007 et 2011, avec un impact direct sur le prix de l'énergie et, donc, la rentabilité des industriels américains de la chimie. Sans parler de l'amélioration de la balance commerciale.

Des déplacements majeurs auront lieu entre entreprises, et pas seulement dans l'industrie manufacturière : 230 millions de travailleurs « intellectuels » vont être concernés par l'automatisation de la connaissance. L'impression en trois dimensions transformera l'industrie manufacturière. Il y aura des gagnants et des perdants.

Au final, le bilan sera tout de même positif, assure James Manyika, l'auteur de l'étude. Car, si l'avenir n'est jamais assuré, le passé a prouvé que l'avance technologique et la productivité sont les plus sûrs garants de la croissance et du plein-emploi d'une nation.

Le Monde

Le Mercosur en crise

MAURICIO RABUFFETTI

à Montevideo

En Amérique latine, les pays de l'Alliance du Pacifique se sont réunis jeudi en Colombie afin d'avancer sur la voie d'une zone de libre-échange, un dynamisme qui contraste avec l'immobilisme des voisins du Mercosur, bloc paralysé par les barrières douanières et les différences d'agenda, estiment des analystes.

Parmi les membres de l'Alliance du Pacifique, née en 2012 et constituée du Chili, du Mexique, du Pérou et de la Colombie, « nous partageons des principes et des valeurs », a récemment résumé le président colombien, Juan Manuel Santos. « Nous partageons la foi dans la démocratie, nous partageons la croyance dans la séparation des pouvoirs, dans les droits de l'homme, les libertés fondamentales, et nous croyons aux bienfaits du libre-échange, des investissements étrangers pour générer des emplois et dans la stabilité des règles du jeu », a-t-il indiqué.

En comparaison, ce qui se passe dans le Mercosur, fondé en 1991, « génère un contraste » avec l'Alliance du Pacifique, estime l'économiste Rodrigo Branco, du Centre d'études du commerce (Funcex), au Brésil.

Ce Marché commun du Sud comprend l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et depuis peu le Venezuela, pour un total de 270 millions de personnes (contre environ 200 pour l'Alliance). « Le Mercosur traverse une crise, c'est indéniable », poursuit M. Branco. Cela provient « principalement de motifs politiques. Il y a des problèmes avec la démocratie et la gouvernance en général. Il y a surtout des problèmes avec l'Argentine, [...]

l'un des fondateurs du bloc, mais il y a aussi des problèmes avec le Venezuela », entré en juillet 2012 après des années d'attente, souligne-t-il.

En Argentine, le gouvernement de la présidente Cristina Kirchner affronte de sérieux problèmes financiers, et au Venezuela, pouvoir et opposition s'écharpent sur le résultat de la présidentielle de mi-avril, dans un contexte de crise économique.

Par ailleurs, les différences dans les ordres du jour économiques de différents membres du bloc l'ont fait dévier de son objectif original, analyse pour l'AFP Michael Shifter, président de l'institut du Dialogue interaméricain à Washington. « Le Mercosur existe depuis plus de vingt ans et est constitué de gouvernements qui ne partagent aucun agenda commercial et économique commun », indique-t-il. « Il a évolué vers un projet politique qui s'est éloigné de l'objet de départ, qui était de créer une union douanière », ajoute cet analyste.

Problème argentin

La situation de l'Argentine, qui dépend de sa balance commerciale pour se financer après avoir été bannie des marchés internationaux suite à son défaut de paiement du début des années 2000, est pour Rodrigo Branco la principale raison de la paralysie du commerce au sein d'un bloc qui à l'origine cherchait à favoriser les échanges. « Il y a un problème macroéconomique très important en Argentine [...], qui est le principal partenaire du Brésil dans le bloc », explique-t-il. L'Argentine « n'a pas de lignes de crédits internationaux. Ceci mène [...] à un affaiblissement du bloc, à une chute généra-

lisée des flux commerciaux », selon lui. Historiquement, rappelle M. Branco, le Brésil exportait 10% de sa production de biens et services vers l'Argentine. Un chiffre tombé à 7 ou 8% ces dernières années, après que Buenos Aires a instauré une batterie de barrières commerciales afin de limiter ses importations.

L'Alliance du Pacifique affiche elle des objectifs plus modestes que le Mercosur et dispose d'une structure plus flexible. L'Alliance est « plus inspirée par les principes du libre-échange, par les baisses des droits de douane » et plusieurs de ses membres « sont déjà en négociations pour intégrer le Transpacifique Partnership, qui créera une grande zone de commerce » avec l'Asie à travers l'océan Pacifique, rappelle Roberto Sanchez, spécialiste en commerce international à l'Université ibéro-américaine du Mexique.

De fait, les membres de ce bloc représentant un PIB conjoint de 2000 milliards de dollars sont les économies les plus dynamiques de la région, affichant une croissance moyenne de 5% en 2012, et signataires d'accords de libre-échange avec quelques-uns des principaux marchés mondiaux, comme les États-Unis et l'Union européenne (UE). En face, le Mercosur, avec un PIB de 3300 milliards de dollars, peine depuis une décennie à signer un accord commercial avec l'UE.

L'Alliance est un groupe « plus attractif pour les investisseurs étrangers par rapport au Mercosur, qui a un aspect plus protectionniste », estime enfin Roberto Sanchez.

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

FRANÇAIS, LANGUE INTERNATIONALE

Le principe Moustaki

Georges Moustaki: Français d'origine grecque né en Égypte, auteur-compositeur d'immortelles chansons françaises. Celles-ci nous parlent de tout: de la vie, de la mort, des anarchistes américains (*La marche de Sacco et Vanzetti*), de l'écologie hippy naissante des années 1960, du Brésil (*Bahia*), etc. Qui a donné à ce célèbre chanteur, mort la semaine dernière, le goût de s'imposer « avec une belle voix, une guitare et de la poésie »? Félix Leclerc.

Il y a dans le parcours et l'œuvre du regretté métèque quelque chose comme un rappel du caractère international de la langue française. Il faut méditer, souligner, partager, ce rappel. Car au Québec comme en France, actuellement, on semble perdre de vue cette dimension enrichissante de notre langue.

Voyez le Parti libéral du Québec, maintenant dirigé par Philippe Couillard, promoteur d'un bilinguisme « trudeausque ». « Adhérez au changement/Be Part of the Change », proposait un récent communiqué de cette formation. Le nouveau chef libéral ne rate jamais une occasion de laisser entendre qu'un Québécois qui n'est pas bilingue s'apparente à un être incomplet, voire inférieur. Sans maîtrise parfaite de l'anglais, impossible de s'ouvrir au monde, martèle-t-on dans les discours des élus du PLQ opposés au projet de loi 14 visant à refondre la loi 101. Les français ne seraient que fermeture, repli, la langue de la tribu. Il faudrait même, à en écouter certains — comme la députée de Hull, Maryse Gaudreault — abolir l'obligation d'aller à l'école française comprise dans la Charte de la langue française. Un grand chef libéral, Georges-Émile Lapalme, avait pourtant imaginé le projet de la Révolution tranquille sur l'idée que, pour le Québec, l'universel n'était accessible que par deux voies: la « démocratie » et le « fait français ».

C'était l'époque, rappelons-le, où le ministre de la Culture de De Gaulle, André Malraux, déclarait: « La France n'est jamais plus grande que lorsqu'elle est pour tous les hommes. » Dans l'Hexagone, il était donc encore fréquent d'aspirer à l'universel en français. Aujourd'hui, au contraire, une bonne partie des élites y font s'équivaloir français et fermeture. Comme dans cette déplorable déclaration de la ministre de l'Enseignement supérieur, Geneviève Fioraso: « Si nous n'autorisons pas les cours en anglais, nous n'attirerons pas les étudiants de pays émergents, comme la Corée du Sud et l'Inde. Et nous nous retrouverons à cinq à discuter de Proust autour d'une table... » Autrement dit, il faudrait, pour être « attractif » (selon le terme en cours en France contemporaine), abolir toute spécificité linguistique. Qu'il y ait de l'anglais à l'université aujourd'hui, au Québec comme en France, n'est certes pas un scandale. L'anglais est devenu la langue globale. Mais faut-il pour autant paraphraser Rivarol: « Ce n'est plus la langue anglaise, c'est la langue humaine »? Certes, non. L'humanité, c'est la diversité linguistique. Et on discute de Proust dans toutes les universités du monde. La plupart du temps en français!

Il y a plus de 100 millions de francophones dans le monde; le français fut une langue de la diplomatie, de la littérature mondiale. Si elle n'est plus ce qu'elle était, son héritage reste et ouvre des possibilités d'invention, d'expression. À condition bien sûr de cultiver sans relâche une curiosité à son égard, à l'égard de son histoire, de ses littératures, de ses règles, de ses possibilités. En annonçant que c'est uniquement en anglais qu'on peut être « international », les francophones comme Couillard et Fioraso contribuent à l'uniformisation du monde. Et ils le font, triste ironie, sous couvert d'« ouverture à l'autre » et de profession de foi à l'égard de la diversité! Argumentation perverse. Qui fait mourir Moustaki une seconde fois; qui réduit toute possibilité que d'autres francophones de sa trempe s'imposent, dans tous les domaines.

OBAMA ET LES DRONES

L'art du flou

Le long exposé que Barack Obama a consacré à l'usage de drones a été salué ici et là, car, ce faisant, il brisait le silence. Mieux, il crevait un abcès en admettant enfin ce que tout le monde savait grâce à des fuites vieilles de plusieurs mois. Soit que l'assassinat de quatre citoyens américains avait été ordonné par l'exécutif parce qu'ils étaient réputés être des islamistes enclins à l'organisation d'attentats sur le territoire national. Fait à retenir, ils ont été tués sans procès, sans recours à la justice.

Si l'on se fie à la parole donnée, une réduction prononcée de l'utilisation des drones sera commandée sous peu, si ce n'est déjà fait. Plus précisément, les robots volants armés de missiles seront envoyés dans des zones de guerre et en fonction d'un protocole, d'une base juridique restreinte. En clair, il ne sera plus question d'appuyer sur le bouton: direction Pakistan. Obama a justifié cela en martelant que, si l'envoi de ces engins dans un pays comme le Pakistan est synonyme de bénéfices à court terme, il en va autrement à long terme.

Cela étant, pour bien comprendre le moteur inhérent à sa démarche et les objectifs poursuivis, il faut absolument effectuer une banale mise en contexte. Dans les semaines suivant les attentats du 11-Septembre, le vice-président, Dick Cheney, et le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld ont élaboré, au terme d'un rapport de force musclé avec le secrétaire d'État, Colin Powell, la doctrine suivante: la guerre contre les terroristes et les pays qui leur offrent refuge durera cinquante ans et commande une consommation du plus grand nombre de moyens possible. C'est dans ce contexte qu'a été notamment conçu le texte dit d'autorisation d'utiliser la force militaire, qui accorde au président davantage de pouvoirs qu'antérieurement.

À cet égard, Obama a toujours éprouvé un malaise. À telle enseigne qu'il s'est employé, lors de son premier mandat, à « sortir » les États-Unis des deux guerres dans lesquelles son prédécesseur s'était embarqué. Il s'agit évidemment de l'Irak et de l'Afghanistan. Cela accompli, il semblerait que, à la faveur de son second mandat, Obama entende ralentir la progression des drones dans les stratégies offensives de l'armée comme des services de renseignements.

Aux raisons évoquées il faut en ajouter une autre, plus politique celle-là. Il y a une quinzaine de jours à peine, l'histoire des drones combinée à l'espionnage de journalistes de l'agence Associated Press le tout greffé à l'enquête menée par le service des impôts sur les dons accordés au Tea Party ont fait souffler un vent de panique dans les couloirs de la Maison-Blanche. À tel point qu'on parlait de la malédiction du second mandat. D'où l'exercice des derniers jours qui confirme combien Obama maîtrise l'art du flou.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU

Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN

Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE

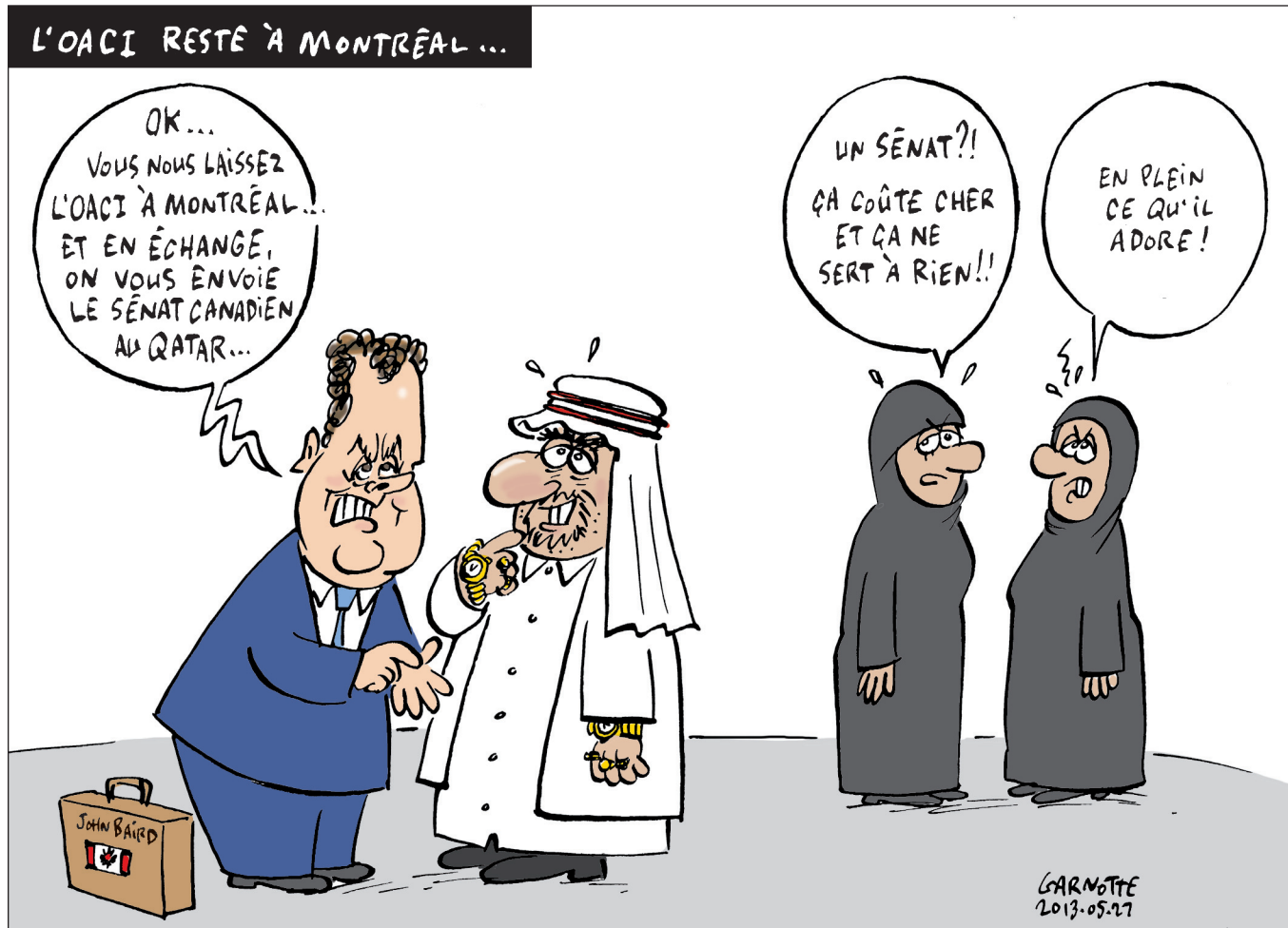
Directeur des finances STÉPHANE ROGER

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Le Sénat, pourquoi et pour qui?

Pour tous les Québécois et tous les Canadiens, le Sénat constitue une planque pour les ami(e)s des partis libéraux et conservateurs. Comment ces gens choisis pour leur allégeance politique peuvent-ils se dire au service de la population? Il n'y a pas que des libéraux et des conservateurs au Canada, ouvrez les yeux. Cela revient à dire, ne vous surprenez pas si nous servons d'abord et avant tout nos intérêts, et ces intérêts sont divers.

Si les sénateurs servaient à quelque chose, ils devraient pouvoir nous expliquer, pourquoi, selon la présidente du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, 0,5% de la population accapare 35% des avoirs (*Le Devoir*, jeudi 16 mai 2013). La présidente du FMI a fait cette déclaration, lors d'une conférence sur la pauvreté dans le monde, conférence tenue à Washington. Le FMI cite le Canada, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et les États-Unis comme des exemples de pays où le niveau d'iniquité s'est envolé depuis 25 ans.

Ça me ramène à certains comportements de nos sénateurs et sénatrices: Pourquoi essayez-vous d'utiliser toutes les combines pour vous payer du bon temps sur le dos du peuple? Si c'est parce que vous ne croyez plus votre travail d'une quelconque utilité pour le bon peuple, vous n'êtes pas tenus de nous décevoir.

M^{me} Lagarde a précisé que l'aggravation des inégalités de revenus est une préoccupation constante des dirigeants politiques à travers le monde. Elle met le printemps arabe et le mouvement Occupy, au chapitre des phénomènes qui ne sont pas étrangers comme mécontentement face à ces tendances.

Si le Sénat du Canada est incapable de représenter toutes les tendances au Canada, qu'on l'abolisse avant que la population vous montre la porte!

André Mainguy
Longueuil, le 21 mai 2013

Quelle déception!

Oui, quelle déception, Monsieur Harper, votre élection! Quel aveuglement volontaire dans votre action! Quelle hypocrisie! Des propos réducteurs, voire mensongers!

On s'attendait à un premier ministre rassembleur, ouvert, égalitaire qui travaille pour tous les Canadiens. Nous avons obtenu un premier ministre diviseur, inégalitaire, électoraliste, manipulateur, irrespectueux des institutions canadiennes. Vous avez fait de vos députés des perroquets, et seulement quand ça vous chante. Et sur le plan international, c'est la honte.

Nommons quelques aberrations de la dernière cuvée: muselage de nos chercheurs; mensonges devant le Parlement sur les coûts du contrat des avions; refonte de l'assurance-emploi au détriment des chômeurs; honte locale et internationale en matière d'environnement; non-respect de la signature du Canada pour l'accord de Kyoto; des diplomates muselés; refus de collaborer avec le directeur parlementaire du budget; nominations partisans à répétition au Sénat; refus de dévoiler les coûts faramineux de campagnes publicitaires douteuses et surtout inutiles; abus dans l'utilisation des fonds publics par votre équipe en plus de millions égarés; suite de dénonciations et démissions pour utilisation illégale de fonds publics; une gouvernance qui a pour effet d'appauvrir la classe moyenne et enrichir les gros à hauteur de 243 fois le salaire industriel moyen. Un record inégalé.

N'en mettons plus, Monsieur le Premier Ministre, la cour est pleine. Vous faites mal

à notre pays. Quelle déception!
Marc-André Lessard
Saint-Mathieu-de-Belœil, le 23 mai 2013

La dénutrition, un fléau à ne pas oublier

La commission Charbonneau est au cœur des discussions autour des machines à café depuis plusieurs mois. Ce sujet, qui fait très souvent les manchettes, est loin de passer inaperçu. Loin, c'est un mot pour décrire la dénutrition en Afrique, qui est invisible dans notre monde de consommation.

Alors qu'on parle de contrats de construction qui dépassent parfois les 300 millions, le budget annuel pour lutter contre la dénutrition ne dépasse même pas ce montant. Étonnant? Pas si l'on constate que le tiers des décès dans le monde, soit plus de 3 millions d'enfants, est dû à la dénutrition, un problème pour lequel on investit seulement 5% du budget canadien d'aide internationale.

Le plus décevant, c'est que le Canada est le pays qui donne le plus pour cette cause, même s'il ne donne que des miettes. Cela veut dire que les autres pays ne donnent guère non plus.

Le 8 juin se déroulera un sommet à Londres rassemblant les gouvernements, les entreprises et plusieurs autres acteurs afin de développer des programmes de nutrition. Espérons que notre ministre de la Coopération internationale, Julian Fantino, y assistera et incitera les autres pays donateurs à donner plus pour cette cause. Sinon, quel message cela envoie-t-il si le pays qui contribue le plus à éliminer la dénutrition ne se présente même pas à ce sommet?

Annie Cloutier
Gatineau, le 22 mai 2013

LIBRE OPINION

Quelles valeurs québécoises?

PAUL-PHILIPPE PAQUET

Montréal

Je me ferai taxer d'hérétique, soit, mais je me demande où le gouvernement veut aller avec cette supposée charte des valeurs québécoises. Les valeurs se définissent par un ensemble complexe de relations sociales teintées par une histoire partagée par divers groupes. Cette supposée charte reflète, hélas, l'image du Québec blanc francophone catholique qui a culminé jusqu'à la mort de Maurice Le Noblet Duplessis. Il y a eu la Révolution tranquille, et le Québec s'est définitivement ouvert au monde à partir de l'Exposition universelle de 1967. Le Québec lui-même est complexe avec ses premières nations, ses métropoles fondatrices (France et Grande-Bretagne) et sa mont-réalité opposant sa québecitude.

Si l'on veut inscrire ces valeurs dans une charte, on aura droit à un Bouchard-Taylor 2 et, comme au cinéma, les suites sont rarement aussi bonnes que l'original. Les valeurs sont en perpétuelle mouvance. Nos valeurs sont multiples et

complexes. Pour les nostalgiques de la métropole française de jadis, on peut comparer comment l'union des conjoints de même sexe est perçue ici et en France. Comme nos pairs de la seconde métropole nous soupçons à 18 heures (ou peu s'en faut) et nous avons des habitudes de travail toutes britanniques, telles que le 9 à 5, peu de vacances et une propension à nous tuer à l'ouvrage tout en essayant de préserver un travers dionysien. Nos hôtes des Premières Nations ont fait découvrir l'hiver à nos ancêtres européens et nous ne nous en sommes pas encore remis.

Un défi

Les valeurs évoluent, je suis heureux d'être né à une époque où la fréquentation de la messe dominicale n'est plus une obligation sociale et où l'Église n'a plus le nez fourré partout dans notre vie collective et privée. Avec sa charte, l'État rejoue le rôle de nos religieux d'antan en voulant nous rappeler les bonnes valeurs québécoises. Je ressens encore les hurlements démagogiques bouchard-tayloriens du

nous autres contre eux autres. Le Québec est complexe, comme toute société qui vit des changements où les communications, les échanges et les moyens de voyager ont réduit les frontières.

Si tout cela se limite à débattre sur la place d'un crucifix dans la chambre d'assemblée, n'en faisons pas tout un plat. Si on veut définir le Québec et les ethnies, bonjour l'ouragan politique suivi du typhon social. Si on veut se rassurer le collectif, de grâce ne laissons pas cela aux mains de l'État. Regardez comment cet État gère et a géré les travaux publics.

Je lance le défi, à la cohorte pensante et politique, de définir les valeurs québécoises fondamentales, bonne chance! Les valeurs ne sont pas une génération spontanée; elles se forment avec un passé compris et, espérons-le, assumé, mais elles se fragilisent si l'on tente de les imposer, de les encadrer ou, pire, de les enclaver dans quelque charte que ce soit.

Les valeurs vont plus loin que des vitres givrées ou une charte de laïcité rédigée naguère dans une bourgeoisie assez blanche, francophone et catholique.

IDÉES

Le latin est mort, vive le latin !

Il n'est pas exagéré de constater que cette grande langue vit une renaissance, dont les signes tangibles abondent

PATRICK LETENDRE

Enseignant en latin au secondaire

Depuis quelques décennies, on assiste, au Québec, à un recul marqué de l'enseignement du latin. Amorcé durant la Révolution tranquille, ce mouvement a connu une accélération au cours des dernières années, à la suite de l'abolition du certificat en enseignement (1996) et de la réforme des programmes (1997). Une telle situation découle cependant d'une mauvaise compréhension de l'ensemble des effets positifs des études classiques, mais aussi de l'évolution internationale en matière linguistique. Pour ce qui est de l'enseignement des langues, le Québec est en effet à contre-courant d'un grand nombre de pays: Finlande, Belgique, Suisse, Allemagne, Angleterre, Écosse, France... voici quelques pays qui ont choisi de conserver ou de redonner une place à cette matière dans leur programme.

Mais cet intérêt pour le latin n'est pas seulement un phénomène européen. Aux États-Unis, le regain du latin fait suite à une série d'études réalisées depuis le début des années 1990. Ces études révèlent que les élèves inscrits en latin présentent systématiquement des habiletés langagières supérieures, de même qu'une plus grande facilité à résoudre des problèmes mathématiques. En outre, ces mêmes élèves ont accru de façon considérable leurs connaissances en histoire, en compréhension du monde contemporain, en sciences et en langues étrangères. Fait encore plus intéressant, le latin n'est plus uniquement un phénomène élitiste puisqu'il est dorénavant offert à des groupes d'élèves exclus des programmes de langue étrangère en raison de leurs faibles habiletés en lecture.

Plus proche de nous, en Ontario, après avoir frôlé l'extinction, les études classiques sont clairement de retour. Plus de quarante écoles secondaires offrent maintenant cette matière et au moins une cinquantaine des cours de civilisation gréco-romaine. Pour répondre à la demande croissante en professeurs qualifiés, l'Université de Toronto a réintroduit un baccalauréat en enseignement du latin. Même au Québec, la situation n'est pas celle qui fut décrite dans deux articles parus dans le présent quotidien. De fait, le collège Jean-de-Brébeuf n'est pas le seul établissement secondaire québécois à accorder une place aux études classiques. Le latin est en effet offert parmi les cours optionnels au



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'apprentissage du latin procure bien des avantages sur le plan intellectuel, comme le développement d'un esprit logique et scientifique.

collège Villa Maria et à l'Académie de Roberval (une école publique !). Le collège Mont-Saint-Louis, sans offrir le volet linguistique, a aussi intégré à sa grille horaire un cours de civilisations classiques. Enfin, à compter de septembre 2013, le Cégep de Trois-Rivières offrira un cours d'initiation à la langue latine.

L'annonce de la mort du latin et des études classiques est donc prématurée. Plus juste serait même de parler d'une renaissance dont les signes tangibles abondent. De célèbres œuvres littéraires ou populaires sont traduites en latin, dont *Le petit prince*, *Le petit Nicolas*, *Harry Potter*, *Le Hobbit*, *Robinson Crusoe* ainsi qu'un grand nombre de bandes dessinées (*Astérix*, *Alix*, *Murena*, *Snoopy*, *Tintin*...). D'autres sont clairement inspirées du monde gréco-romain, tels *Eragon*, *Amos Daragon*, *Percy Jackson*, *Hunger Games*... Plusieurs sites Internet présentent des nou-

velles radiodiffusées (Nuntii latini) ou écrites en latin (Ephemeris). Des revues pour adolescents voient le jour (*Adulescens*) et des groupes de musique rock et hip-hop sont créés. Même Wikipedia et Facebook sont disponibles en langue latine.

Comment expliquer un tel intérêt pour cette matière au début du XXI^e siècle ? C'est que des études récentes ont confirmé ce que les latinistes proclamaient déjà depuis plusieurs années. Un cours de latin bien structuré procure de nombreux avantages que l'apprentissage d'une langue moderne ne permet pas : le développement d'un esprit logique et scientifique, un enrichissement linguistique en français et en anglais, une simplification de l'apprentissage ultérieur des langues modernes, l'acquisition d'une solide culture générale et une meilleure compréhension du monde d'aujourd'hui, puisqu'il est toujours fortement imprégné de la civilisation gréco-romaine et que plusieurs conflits, événements ou structures politiques ne se comprennent véritablement qu'à la lumière du prisme gréco-romain.

Mais l'utilité des études classiques ne se limite pas à ces seuls bénéfices intellectuels. Dans un grand nombre de pays, elles trouvent maintenant des utilités professionnelles, certaines jusqu'alors insoupçonnées. Dans l'industrie du tourisme et du patrimoine, même en Amérique, elles constituent un avantage indéniable, puisqu'elles permettent d'expliquer nombre d'éléments décoratifs qui ornent monuments et édifices, voire de mieux présenter aux visiteurs un certain nombre d'œuvres d'art qui sont exposées dans les musées. En archivistique, il s'agit d'un instrument indispensable pour classer et informatiser les archives historiques et les collections de livres rares. Dans l'industrie cinématographique, on recherche des techniciens, des concepteurs de décor ou de costumes possédant une formation de base en latin et en civilisation gréco-romaine pour plus d'exactitude historique. Même les industries basées sur les nouvelles technologies considèrent maintenant les études classiques comme un atout, notamment pour la conception de logiciels.

Est-ce dire qu'il faut retourner au cours classique et contraindre tous les élèves à apprendre le latin ? Loin de là : les études classiques ne sont qu'une des innombrables voies menant à la réussite. Mon souhait serait toutefois qu'on cesse de considérer le latin comme une matière vétuste et inutile. Peut-être aussi pourrait-on envisager de lui accorder une place comme matière optionnelle au secondaire, au collégial et même dans le programme universitaire de formation des enseignants.

QUESTIONS D'IMAGES

Retour à la case départ



JEAN-JACQUES STRÉLISKI

Créativité! Le mot est sur toutes les lèvres. À l'unisson, ce vocable résonne sur la planète comme un mot d'ordre. Un impératif quasi alarmiste. Comme un cri. Sans elle, point de salut.

La semaine dernière, Montréal a nettement occupé le leadership de la créativité (commerciale) mondiale, dans un événement flamboyant, C2Mtl. Une démonstration éclatante de la vivacité créatrice du monde des affaires. Et de celle, au passage, de quelques grandes personnalités, présentes à Montréal pour l'occasion.

« Notre civilisation va mourir », clame, en conférence de presse, le très brillant et illustrissime designer Philippe Starck. « Comme celles des Égyptiens, des Grecs et des Romains, en leur temps, elle risque même de disparaître d'ici une cinquantaine d'années. Notre monde occidental est en bout de course et nous allons devoir nous réinventer dans un rôle plus modeste ». Bon.

Je prends une deuxième tasse de café. J'ai toujours éprouvé pas mal de pudeur pour ne pas dire de grande réserve devant les réflexions absolutistes des millionnaires visionnaires. Je suis de la catégorie de ceux qui adhèrent plus simplement à ce que disait Coluche, lorsqu'il divisait le monde en deux : ceux qui parlent de la fin du monde et les autres qui craignent la fin du mois!

Pourtant, la déclaration de Starck est intéressante à plus d'un titre. D'abord, parce qu'elle « officialise » un point de vue qui tarde à s'imposer dans le monde des affaires en général et dans celui de la finance et de la politique en particulier. De grandes failles sont mises au jour et, désormais, on s'entend pour affirmer que, dans ce monde en plein bouleversement, certaines choses doivent changer encore bien davantage.

Ensuite, parce que de plus en plus, et Starck le souligne, on s'entend également pour reconstruire le rôle et la place de l'humain dans cette problématique. Des changements qui soulèvent nécessairement des questions économiques, environnementales, sociales, éthiques, etc. Donc politiques.

À l'université, parmi les chercheurs qui, quotidiennement, plangent sur l'observation des schémas de la créativité et de l'innovation, les positions de Philippe Starck, n'étonnent guère. Le ton et la forme font toute la différence. Il est vrai que, dans une approche similaire, de grands penseurs ou entrepreneurs hésitent de moins en moins à radicaliser leurs positions sur la question de l'impérieuse nécessité de créativité. Non plus seulement celle qui permet de générer des avancées ou des solutionnismes technologiques spectaculaires (combien temporaires), mais plutôt sur cette créativité qui, démontrera sa véritable capacité à modifier structurellement la gestion des entreprises et de l'économie tout entière. Quitte, évidemment, à revoir à la baisse les objectifs gloutons de production et de rentabilité. On n'en est pas là.

La vraie créativité sera celle qui permettra de modifier en profondeur tout ce qui nous a menés aux grands dérapages de notre système économique, un système aujourd'hui totalement emballé, celui-là même dont Starck prévoit l'effondrement d'ici un demi-siècle.

Le constat est relativement plus facile à faire que les solutions à trouver. Plus rien n'est caché, plus rien n'est tu. L'avènement des nouveaux médias et des médias sociaux procure au moins cet avantage de mise en évidence des problématiques humaines de l'heure. Grands États déficitaires, perte grandissante de l'influence des politiciens sur les systèmes financiers (par conséquent, perte de leur autorité morale), écarts de richesse indécents, prolifération des actes frauduleux à grande envergure, scandales d'exploitation humaine — comme celui de l'effondrement de cet immeuble bangladais de *sweatshops* destinées à la production de vêtements de marques occidentales — mépris des règlements d'exploitation de la ressource humaine, animale, forestière, minière, etc.

Autrement dit, nous dit Starck, retour à « la case départ », il faut nous réinventer entièrement. Combattre les affres du « productionnisme » et du « rentabilisme ». Retrouver les zones d'équilibre. Tendre vers une redistribution plus saine des richesses, etc. Utopie, crient les uns. Fatalisme, crient les autres.

Le vrai problème ne réside pas dans le manque de créativité de l'humain, mais bien davantage dans la réelle volonté de mettre cette créativité au service de l'humain. Une volonté qui, pour le moment, ne se lit guère que dans les discours de leaders et de penseurs, aussi brillants, aussi créatifs soient-ils.

Jean-Jacques Stréliski est professeur associé à HEC Montréal, spécialiste en stratégie de l'image.

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE AU SECONDAIRE

Il faut changer le programme, pas le rapiécer

La SPHQ favorise une approche chronologique sur deux ans avec une césure à la fin de la 3^e secondaire

RAYMOND BÉDARD

Président de la SPHQ, enseignant en histoire

FÉLIX BOUVIER

Vice-président de la SPHQ, didacticien et historien, UQTR

Àu départ, il convient de faire un bref retour sur l'origine du débat entourant l'enseignement de l'histoire nationale au Québec. En avril 2006, dans la foulée du renouveau pédagogique orienté sur le développement de compétences et touchant plusieurs disciplines, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) proposait un programme d'histoire nationale du Québec réparti sur deux ans nommé Histoire et éducation à la citoyenneté au deuxième cycle du secondaire. La première mouture du programme a fait rapidement réagir plusieurs historiens et enseignants par son approche pour le moins tendancieuse de certains aspects de l'histoire du Québec. Ainsi, à titre d'exemple, la Conquête britannique était abordée comme un simple changement de régime politique permettant la mise en place du parlementarisme britannique. Face à une réprobation presque générale, le MELS revoyait cette réalité sociale pour mieux tenir compte de l'historiographie.

Conscient de cette situation, le gouvernement du Parti québécois, élu en 2012, s'est engagé par la voix de la nouvelle ministre de l'Éducation, madame Marie Malavoy, à revoir ce programme. La Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ), qui représente plusieurs centaines d'enseignantes et enseignants d'histoire, partage cette volonté de revoir ce programme et nous le demandons depuis 2006-2007. Cependant, il y a lieu d'être prudent afin d'éviter de simplement rapiécer le programme. Il faut entre autres revoir les angles d'entrées en priorisant la trame historique. Par ailleurs, depuis 2009, la SPHQ est membre fondatrice de la Coalition pour l'histoire, un regroupement de

plusieurs associations et de centaines, voire de milliers de personnes ayant profondément à cœur l'histoire nationale du Québec et son apprentissage, tous ordres d'enseignement confondus. Durant ces quatre années, il nous est toujours apparu clair que la SPHQ et certains de ses membres mandatés par elle sont des acteurs incontournables pour proposer, évaluer et critiquer d'éventuels changements du programme du secondaire dans ce cadre coalisé. La Coalition a de façon unanime voté une résolution le 2 avril dernier qui va dans ce sens.

Voyons maintenant quelques constats et propositions de la SPHQ dans l'optique d'une telle réforme du programme en histoire nationale. D'abord, force est de constater l'échec sur le terrain de l'enseignement de l'approche chronologique en 3^e secondaire, suivie de l'approche thématique en 4^e secondaire. D'une part, c'est bien mal connaître la psychologie des adolescents que de penser garder leur intérêt pour une matière déjà abordée l'année précédente et, d'autre part, il apparaît difficile de couvrir les notions de l'histoire du Québec en une seule année scolaire avec des élèves plus jeunes que dans l'ancien programme. Il faut donc favoriser une approche chronologique sur deux ans avec une césure, idéalement en 1840 (Acte d'Union), à la fin de la 3^e année du secondaire.

Aussi, il faudra fort probablement soustraire la compétence relative à l'éducation à la citoyenneté en enseignement de l'histoire du Québec-Canada. Nous continuons de penser que l'association de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté n'a pas à évacuer les questions historiques nationale et politique et qu'il pourrait s'agir d'un très bel outil pour les approfondir, en théorie... Dans la pratique, ce que l'on a voulu faire dès le début d'une telle association pour ce programme, incluant les définitions et les critères d'évaluation ministériels depuis, va dans le sens le plus contraire possible, nous semble-t-il. Dans ce contexte, pourquoi ne pas tout simplement soustraire la troisième compétence dis-

ciplinaire relative à cette éducation à la citoyenneté faisant à l'évidence partie du problème et rebaptiser le nouveau programme Histoire nationale du Québec-Canada? L'abandon, après de vaines tentatives, de l'évaluation de cette compétence par le MELS lors de l'épreuve unique et annuelle de juin, ne fait que confirmer notre sentiment. L'histoire et l'éducation à la citoyenneté pourraient par ailleurs continuer à être associées explicitement en histoire générale, au premier cycle du secondaire. Cela permettrait aux spécialistes de continuer d'en étudier les partis pris et les possibles bienfaits.

Notre passion pour l'histoire du Québec et son enseignement nous porte à croire qu'il faut mettre davantage l'accent sur les contenus historiques afin que les élèves développent une meilleure connaissance de l'histoire du Québec, des grandes étapes de son évolution, des causes et des conséquences des événements qui ont marqué son parcours sur les plans politique, social, économique et culturel. Puisque l'histoire se situe dans le temps et dans l'espace, il conviendrait de mieux aborder ce dernier aspect. En effet, les élèves devraient maîtriser davantage les bases de la géographie physique de l'Amérique du Nord afin de mieux comprendre l'influence déterminante qu'elle a eue, et à toujours, sur l'occupation du territoire.

L'histoire du Québec et du Canada s'inscrit dans une histoire plus globale et de ce fait aurait avantage à être plus souvent mise en contexte avec des pays qui sont liés à son évolution. Ainsi, les histoires de France, d'Angleterre et des États-Unis devraient constituer des « ailleurs » plus pertinents pour comprendre l'histoire du Québec. Il faut éviter, comme c'est le cas actuellement, de multiplier des « ailleurs » abordés de façon superficielle. Et tout cela peut et doit se faire avec des approches didactiques modernes. En conclusion, nous croyons que le moment est venu de revoir le programme d'histoire du Québec et du Canada à la lumière de ces constats. À quand des annonces à ce sujet?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartooniste), information générale : Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle : Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélaïr Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Loguait (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Follie-Boivin et Louis Gagné (pupitre), Benoît Munger et Philippe Papiérou (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Parozelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Claire Berton, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Annel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebati, (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Éliane Girard (secrétaire). PRODUCTION Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable des services à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ACTUALITÉS

CONVERGENCE

SUIITE DE LA PAGE 1

Lors d'un point de presse ensuite, il a même laissé entendre que la souveraineté n'était plus l'apanage du Parti québécois. « [L'indépendance], ça passe par la solidarité de tous ces millions d'indépendantistes qui, à travers un parti ou l'autre, font avancer cette cause », a-t-il dit aux médias. Non plus seulement par le PQ? « C'est évident. Il y a d'autres partis indépendantistes que le PQ. Ce qui compte, c'est qu'il y ait convergence pour que les indépendantistes se soutiennent les uns les autres sur la mission fondamentale qu'est l'indépendance. »

« Des ponts ont été jetés »

Même si « on est loin du compte », le comédien et ancien député péquiste Pierre Curzi est reparti plus rassuré du congrès. « Je repars d'ici avec le sentiment d'une réelle convergence, en tout cas d'un éveil qui essaie de se défaire des cadres habituels sectaires et partisans et ça me redonne un peu d'air », a-t-il confié. Mais malgré une bonne base militante, rien ne peut se faire sans les partis politiques. « À partir du moment où les partis se sentent menacés par la société civile, qui est leurs électeurs, peut-être qu'eux-mêmes vont commencer à penser différemment. »

L'éminent sociologue Guy Rocher se dit encore

« inquiet », mais optimiste devant ce « nouveau départ ». Il ne faut toutefois pas s'attendre à un miracle, a-t-il déclaré au *Devoir*, devant le durcissement des trois partis indépendantistes ces derniers mois. « Qu'ils soient venus et qu'ils se soient engagés à discuter avec leurs membres des conclusions de ce congrès, c'est déjà beaucoup. »

« Des ponts ont été jetés en fin de semaine », a soutenu Jocelyn Desjardins, porte-parole de Nouveau Mouvement pour le Québec, qui a organisé le congrès de la Convergence nationale.

Seul représentant du Parti québécois, le ministre délégué au Tourisme, Pascal Bérubé, a admis



Bernard Landry au congrès de la Convergence nationale, dimanche.

FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

BOUDREAU

SUIITE DE LA PAGE 1

sciences religieuses de McGill réunira cette semaine des figures d'importance associées à la diversité religieuse canadienne (l'archevêque de Montréal, Christian Lépine; Bill Blaikie, ministre de l'Église unie; Bruce Clemenger, de l'Alliance évangélique du Canada; Victor Goldbloom, ex-p.-d.g. du Conseil canadien des chrétiens et des juifs; Abdul Hai Patel, du Conseil canadien des imams, et plusieurs autres conférenciers, dont des universitaires). « Il semble à plus d'un observateur que notre discours national se polarise de plus en plus et qu'on assiste à l'érosion de la délibération démocratique », peut-on lire dans le programme de la conférence en guise de préambule. « Les fondamentalistes de toutes allégeances — idéologiques, religieuses ou laïques, peuvent noyer les voix plus modérées et plus raisonnables. Comment, dans ce contexte, des perspectives inspirées de la religion peuvent-elles façonner la conversation nationale? Comment juger le rôle, légitime comme illégitime, de la religion dans notre discours public? »

Né au Nouveau-Brunswick et longtemps intéressé par une vocation de prêtre, Spencer Boudreau constate que cette absence du religieux dans le discours, après une Grande Noireur dont il convient sans mal qu'elle fut néfaste, est en train de créer des générations d'incultes religieux. « Nos finissants en éducation ont un grave problème: une absence totale de connaissances culturelles religieuses », dit celui qui se réclame du nouveau cours Éthique et culture religieuse (ECR), imposé depuis septembre 2008 de la première année du primaire jusqu'à la fin du secondaire à l'ensemble des élèves du Québec, écoles privées confessionnelles comprises. « Aujourd'hui, ils nous arrivent avec un spectre de culture religieuse très varié: ça va de zéro à quelques connaissances éparpillées, et on leur demande ensuite de donner le cours ECR. Ils sont terrorisés. Ils ne savent pas quoi dire! Comment parler des autres religions quand tu ne connais même pas la tienne? »

Pour des enseignants du primaire, qui n'auront d'autre choix que de marier cette matière aux traditionnelles mathématiques et au français, seuls 3 à 5 crédits sur 120, pendant la totalité du bac, sont accordés à la culture religieuse, un socle pourtant essentiel du cours ECR qui a remplacé les cours de religion.

« Les facultés d'éducation doivent offrir aussi un cours sur le multiculturalisme, et j'ai demandé aux étudiants de me montrer leurs plans de cours », raconte M. Boudreau. « Il y avait de tout là-dedans, des sujets sociaux capitaux, comme la cause des femmes, l'éducation à la sexualité, la réalité autoch-

tone, mais pour la religion? C'était absent, ou encore minimal. Les universitaires ne savent plus quoi faire avec la religion. Ils sont empêtrés avec ça. »

M. Boudreau, qui s'intéresse à la philosophie de l'éducation catholique et donne un cours sur les grandes traditions religieuses, cite en exemple une étude menée par l'Université Rochester il y a une dizaine d'années. Après avoir analysé méticuleusement le contenu de douze grands journaux américains, les chercheurs de la Faculté des sciences religieuses concluaient que les lecteurs, de façon très majoritaire, n'étaient informés de faits religieux que dans un contexte négatif, violent, voire criminel, sans qu'il soit possible de discourir tout simplement des croyances.

Le risque de la pensée unique

« Je me rappelle quand j'ai quitté la vie religieuse, dit cet ancien de la congrégation des Salésiens de saint Jean Bosco. Je voulais encore parler de mes croyances, mais c'était presque perçu, et ça l'est encore plus aujourd'hui, comme si on était des arriérés. » Avec comme résultat que la seule évocation d'une croyance appelle aux étiquettes et aux préjugés, dit M. Boudreau. « Mes amis prêtres souffrent en silence. Bien sûr que les scandales pédophiles de l'Église catholique sont des histoires d'horreur, mais tous ne sont pas des « amoureux des enfants de cœur », comme on les dépeint maintenant. Ne pas être d'accord avec les croyances véhiculées c'est une chose, mais adopter un ton méprisant comme c'est maintenant de mise, c'en est une autre. Je ne sais pas ce qui se passe avec la religion en ce moment, mais il faudra changer notre façon d'en parler. La diversité religieuse canadienne appelle au discours de tolérance des modérés. Il faut les laisser parler. »

Sinon, c'est la pensée unique qui nous attend au détour, prévient celui qui a fait partie de feu le Comité catholique du ministère de l'Éducation, mort en 1999 avec la déprofessionnalisation du réseau scolaire. « On se dirige vers l'ignorance, pire, vers un pluralisme convergent. Bientôt, on va tous penser pareil. »

Quand l'Archevêché de Montréal a lancé une campagne publicitaire en 2006 sur le langage ecclésial et parsemé la métropole de « ciboire », « calice » et « tabernacle » grand format un peu partout, Spencer Boudreau s'est amusé, puis désolé de la réaction de certains badauds qui croyaient véritablement retrouver là un sacre, sans avoir la moindre idée qu'avant d'être un juron, un tabernacle était plutôt une « petite armoire fermant à clé, qui occupe le milieu de l'autel et contient le ciboire », selon la définition du *Petit Robert*. « Un de mes étudiants m'a fait faire un T-shirt avec la définition d'hostie », dit-il en riant. Derrière l'humour de cette campagne, il y avait quand même un message. L'histoire religieuse fait partie de nous, de notre patrimoine! La littérature québécoise et même l'humour en sont empreints. Les Cyniques, on ne pouvait pas comprendre ça sans une certaine culture religieuse.

qu'il n'était pas censé venir parler au congrès et qu'il venait sur une base volontaire pour ensuite en instruire sa formation politique. Il a dit vouloir « poursuivre les échanges » entre les partis, rappelant que la discorde n'apporte rien de bon à la cause souverainiste. « Peut-on ne pas se taper des sus? », a-t-il lancé à la foule.

Le président d'Option nationale, Jean-Martin Aussant, a pour sa part tenté un léger rapprochement en appelant à mettre la cause souverainiste avant les intérêts du parti lui-même. « Et il faut que cette collaboration se fasse entre partis clairement souverainistes, sinon c'est donner un chèque en blanc à ce qu'il résultera de ces élections-là comme gouvernement », a-t-il dit, rejetant le système électoral uninominal actuel.

Andrés Fontecilla, porte-parole de Québec solidaire, s'est réjoui des discussions qui ont eu lieu au congrès, les qualifiant d'« avancées ». Il ne s'est toutefois pas empêché de décocher des flèches à l'endroit des péquistes et a rappelé que son parti n'allait faire aucun pacte électoral d'ici à de prochaines élections.

Ce congrès qui se voulait le « plus important rassemblement indépendantiste non partisan depuis 1995 », a notamment réuni l'ex-leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois, l'ancien président de la CSQ Réjean Parent, et l'ex-ministre péquiste Joseph Facal.

Le Devoir

L'œuvre de Shakespeare, remplie de citations bibliques, on ne peut en apprécier la grandeur sans un certain niveau de connaissances religieuses!

Le contenu du cours ECR réjouit donc le professeur et le religieux, mais grandes sont ses inquiétudes quant à la passation du riche contenu, tant les futurs enseignants lui semblent dépourvus d'un socle indispensable pour être en mesure d'être des passeurs de matière.

Quant à une future charte de la laïcité, il n'en voit franchement pas la nécessité. « Nous avons des chartes qui font totalement l'affaire, où tous les droits sont clairement affirmés. Quand les gens me parlent de cela comme d'une nécessité, je les ramène toujours à leur quotidien: dans ta vie personnelle, qu'est-ce qui t'es donc arrivé de si dérangeant pour que tu sentes ton égalité brimée? Généralement, les gens ne trouvent rien à dire. »

Alors qu'il était directeur de stage et chargé de diriger les futurs enseignants vers des écoles où faire leurs premières armes, un directeur d'école dont M. Boudreau souhaite taire le nom lui a dit: « Si tu m'envoies une étudiante voilée, surtout, préviens-moi. Il faut que je me prépare. » Interloqué, M. Boudreau a voulu connaître les raisons de cette mise en garde. Le directeur lui répondit qu'une telle stagiaire aurait du mal à bien surveiller les élèves dans une cour d'école, car le port du hijab (voile couvrant les cheveux, mais dégageant le visage) l'empêcherait de voir les petits. « Devant tout le monde, je lui ai rappelé que les religieuses qui nous surveillaient dans la cour d'école jadis avaient un voile et une cornette, mais aussi des yeux tout le tour de la tête. Tout le monde est parti à rire! Ces messages-là, dans le fond, ils nous disent: "J'ai de la misère avec la différence de l'autre." Le Québec est suffisamment diversifié maintenant pour qu'on écoute la différence des autres plutôt que d'en avoir peur. »

Le Devoir

Spencer Boudreau en cinq dates

12 octobre 1945: Naissance à Dalhousie, au Nouveau-Brunswick.

1963-1964: Noviciat au New Jersey chez les Salésiens de Saint Jean Bosco.

1974: Quitte les Salésiens.

1978: Maîtrise de l'Université de Sherbrooke en sciences religieuses sous la supervision du professeur Fernand Ouellet.

1990: Doctorat de l'Université Concordia en sciences religieuses.

SACRE

SUIITE DE LA PAGE 1

solo — forme déjà inhabituelle pour incarner l'œuvre — s'inspire plutôt de la gestuelle du chef de l'Orchestre philharmonique de Berlin, Simon Rattle, interprétant la partition.

« En voyant sa répétition du *Sacre* [à l'occasion d'un projet pédagogique auquel il participait], j'ai constaté que, par moments, les gestes du chef semblaient être plus l'effet de la musique que la cause. La relation entre cause et effet était inversée. »

Le mouvement de la musique

Il avait déjà travaillé avec le compositeur Helmut Lachenmann qui donne littéralement des consignes gestuelles à ses

musiciens. Son solo atypique met donc l'accent sur la dimension physique de la musique, sur le fait que le mouvement intervient dans son exécution et sa qualité.

« Je travaille sur les rapports entre écouter, entendre, regarder et voir et comment, dans un concert, nos perceptions se construisent dans un va-et-vient entre voir et entendre », explique-t-il.

Ce faisant, il met en jeu un mécanisme profondément humain, qui touche autant au plaisir d'avoir d'aller voir un concert de musique, voire de danser à son rythme, qu'à la révolution induite par Merce Cunningham, en vue de dissocier danse et musique.

« On n'est jamais émancipé d'un désir de symbiose — ou de répulsion de cette symbiose — entre danse et musique, dit le danseur et chorégraphe établi à Montpellier. On est culturelle-

ment pris par quelque chose qui se joue là. » Ce dont *Le Sacre* est la parfaite incarnation.

Un électrochoc artistique

Au soir du 29 mai 1913, la première du *Sacre du printemps*, sous l'égide du metteur en scène Serge de Diaghilev, déclenche le chahut dans le tout nouveau Théâtre des Champs-Élysées. Deux camps se forment. L'un crie au génie de l'innovation, l'autre au scandale, dégoûté par la barbarie du spectacle. La chorégraphie dérange par la répétition aliénante des mêmes gestes et la « pose tortionnaire » des danseurs. La musique choque certains par son étrangeté et sa brutalité. D'autres y voient une œuvre pure. Pour fêter les cent

Si loin semblait-il de l'œuvre historique au départ, l'artiste revient donc à son essence. « Ce

ans de la création du *Sacre du printemps*, le chef québécois Gilles Auger tentera de retrouver l'esprit de la version originale du *Sacre* de 1913. Près d'une centaine de musiciens seront réunis à l'église Saint-Dominique à Québec, le 31 mai, pour saluer l'œuvre d'Igor Stravinski au bénéfice de la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Le Centre de recherche en danse de l'université Roehampton, à Londres, répertorie 185 versions de l'œuvre chorégraphique dans le monde (jusqu'en 2008).

n'est pas un hasard [si je travaille sur *Le Sacre*] puisque la partition de Stravinski est historiquement connue comme musique pour la danse. Cela a opéré sur moi », admet celui qui avait songé à changer d'œuvre pour éviter de s'inscrire dans l'héritage historique de Stravinski, mais s'est finalement révisé.

Pina, Nijinski et le public

Xavier Le Roy ne fait pas fi de l'histoire puisqu'il s'est penché sur plusieurs versions chorégraphiques du *Sacre* pour étudier les liens entre danse et musique. Celles de Nijinski et de Pina Bausch l'ont particulièrement aidé à construire sa pièce.

« Parfois, la musique se fait plus illustrative de la danse ou vice-versa. Et parfois la synchronisation est parfaite, les deux s'incorporent l'une à l'autre. » C'est le cas selon lui du passage de la

« danse de l'élu » dans *Le Sacre* de Nijinski, dont « tous les moments de sauts sont vraiment dans la musique ».

L'enjeu de ce solo atypique est aussi d'engager une forme de dialogue avec les spectateurs qui perçoivent la musique comme s'ils étaient assis dans l'orchestre. « Le dispositif reproduit la diffusion des sons tels qu'ils sont entendus dans l'orchestre. Donc, chaque spectateur n'entend pas exactement les mêmes choses. »

Tel un chef devant ses musiciens, il interpelle par sa danse certains membres du public, au gré de la partition. Pour un dialogue entre corps d'orchestre et musique de gestes.

Le Devoir

LE SACRE DU PRINTEMPS du 27 au 29 mai, à l'Agora de la danse

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390